

# Laissons Faire

Revue mensuelle de l'Institut Coppet

---

Numéro 31 ~ Mars 2019

# Laissons Faire

revue mensuelle de l'Institut Coppet

Rédacteur en chef : Benoît Malbranque

## Comité d'honneur :

**Christian Michel**, entrepreneur, essayiste, président de Libertarian International, directeur de l'International Society for Individual Liberty (ISIL)

**Robert Leroux**, docteur en sciences sociales, professeur à l'Université d'Ottawa.

**Gérard Minart**, journaliste et essayiste, ancien rédacteur en chef à La Voix du Nord. Auteur de biographies de F. Bastiat, J.-B. Say, G. de Molinari et J. Rueff.

**David Hart**, historien des idées, directeur du projet Online Library of Liberty (OLL) pour le Liberty Fund à Indianapolis aux USA.

**Mathieu Laine**, entrepreneur, éditorialiste au Point et au Figaro, professeur affilié à Sciences-Po.

**Philippe Nemo**, professeur de philosophie politique et sociale à l'ESCP-Europe (École Supérieure de Commerce de Paris), essayiste et historien des idées politiques.

**Alain Laurent**, philosophe, essayiste et directeur des collections « Bibliothèque classique de la liberté » et « Penseurs de la liberté » aux éditions des Belles Lettres.

**Frédéric Sautet**, docteur en économie, ancien professeur à New York University et à George Mason, il enseigne désormais à la Catholic University of America.

**Emmanuel Martin**, docteur en économie, responsable du projet d'Atlas network « Libre Afrique » et directeur de l'Institute for Economic Studies – Europe (IES).

**Guido Hülsmann**, docteur en économie, professeur à l'université d'Angers et Senior Fellow au Mises Institute à Auburn (USA).

**Cécile Philippe**, docteur en économie, directrice de l'Institut économique Molinari.

**Henri Lepage**, membre de la Société du Mont-Pèlerin, fondateur de l'Institut Turgot.

**Thierry Afschrift**, spécialiste de droit fiscal, avocat au Barreau de Bruxelles, Anvers et Madrid, et professeur ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles.

# *Laissons Faire*

Publication mensuelle de l'Institut Coppet

[www.institutcoppet.org](http://www.institutcoppet.org)

31<sup>ème</sup> Numéro ~ Mars 2019



Avant-propos : Un point sur notre mission	5
Un grand économiste libéral, Paul Leroy-Beaulieu (1843-1916), par P. Jaunet	7
Quelques informations complémentaires sur Louis-Paul Abeille	29
Examen de quelques reproches adressés aux tendances industrielles de notre temps, par Charles Dunoyer	32
Recension : Jean-Baptiste Noé, <i>La parenthèse libérale. Dix-huit années qui ont changé la France</i> , éditions Calmann-Lévy, 2018.	49
Actualités de l'Institut Coppet	52



## Un point sur notre mission

Les récentes recensions critiques d'ouvrages traitant de la tradition libérale française nous poussent à délimiter deux grands courants et à nous placer en dehors plus vigoureusement que jamais.

D'un côté se trouvent les partisans du libéralisme, qui écrivent et conçoivent encore une histoire étriquée de leur doctrine, où quelques grandes figures, toujours les mêmes, dominent sans réexamen critique, et où l'ensemble de la représentation historique est flouée par un parti-pris conscient ou inconscient de maintenir sain et sauf quelques postulats rassurants tels que : les libéraux étaient opposés à la colonisation.

Dans l'autre groupe, il faut ranger les spécialistes des auteurs libéraux français, historiens de formation élevés à d'autres modèles et d'autres doctrines, et qui labourent le champ de la tradition libérale française par occupation, comme un métier. Ceux-là ont peu de résistance à vaincre pour dire la vérité sur quelques points importants, mais en même temps, peu attachés à la liberté, trop soucieux, même, de lui opposer un interventionnisme d'un certain degré, plus raisonnable, plus moderne, ils regardent les libéraux français en vaincus, en partisans d'idées fausses.

Entre l'un et l'autre, la mission de l'Institut Coppet est de conduire un travail de recherche rigoureux et à prétention scientifique, dans le respect des doctrines de liberté et de responsabilité que les auteurs de la tradition française ont développé. Aussi, non seulement nous prenons au sérieux le métier de chercheur, mais nous prenons au sérieux la doctrine de la liberté, nous la comptons pour précieuse, valable pour notre temps, et digne d'être remise au goût du jour.

Benoît Malbranche



# Un grand économiste libéral : Paul Leroy-Beaulieu (1843-1916)

Philippe Jaunet

## INTRODUCTION

L'école libérale française a longtemps été négligée par l'historiographie officielle – du moins, jusqu'à ce que Joseph Aloys Schumpeter lui consacre un court chapitre, au détour de sa monumentale *Histoire de la pensée économique*.

Bien que Schumpeter ait surtout insisté, dans ce livre, sur les débuts de l'école de Paris (à travers l'œuvre, fameuse, de Jean-Baptiste Say), son étude s'étend jusqu'à l'époque contemporaine. C'est ainsi que le célèbre économiste autrichien a pu observer qu'à l'apogée de l'école de Paris, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les plus éminents représentants du libéralisme économique en France étaient « Paul Leroy-Beaulieu, Courcelle-Seneuil, Levasseur, l'infatigable Gustave de Molinari, Yves Guyot, Maurice Block et Léon Say<sup>1</sup> ».

*Si la plupart de ces auteurs sont bien connus des milieux libéraux, il n'en va pas de même de Paul Leroy-Beaulieu, à qui pourtant Schumpeter assignait la première place.*

*Sa réputation n'est pourtant pas usurpée : membre assidu de la Société d'économie politique (dont il devint d'ailleurs le président), Paul Leroy-Beaulieu s'est imposé comme un des principaux chefs de file du mouvement libéral avec ses livres, en particulier ces deux œuvres maîtresses, prochainement rééditées par l'Institut Coppet : Le Collectivisme (un vibrant plaidoyer contre l'idéologie communiste) et L'État moderne et ses fonctions (un pénétrant essai sur les véritables attributions du gouvernement dans une société d'hommes libres).*

*Paul Leroy-Beaulieu a donc été un des grands noms du libéralisme économique.*

*Mais dans « libéralisme économique », il y a « économie » ; aussi, nous a-t-il paru utile de nous intéresser plus spécifiquement à la contribution de Paul Leroy-Beaulieu à la science économique.*

*Car, il est inutile de le cacher : si, d'ordinaire, les historiens des idées s'intéressent aussi peu à l'école de Paris, c'est parce que son apport à la science économique est jugé avec la plus grande sévérité, comme si les libéraux français avaient été de bien piètres économistes<sup>2</sup>. N'était-ce d'ailleurs pas*

<sup>1</sup> Joseph Aloys Schumpeter, *History of Economic Analysis*, Londres, Oxford University Press, 1954, p. 841.

<sup>2</sup> En 1962, lors d'une discussion à la Société d'histoire moderne, Jean-Baptiste Duroselle avait déclaré que l'école de Paris était un « non-sujet » : prenant un exemplaire du *Journal des économistes*, il dénonça un mouvement « sclérosé » et « d'une assez remarquable pauvreté » (*Bulletin de la Société d'histoire moderne*, s. 12, n° 22, 1962, p. 15). Cette vision des choses s'est rapidement imposée au sein de l'Université, qui est demeurée indifférente aux travaux des économistes libéraux de l'époque. C'est ainsi que, récemment

la raison invoquée en sous-main par Schumpeter pour justifier le peu de place qu'il accordait aux économistes libéraux français – parce qu'il voyait dans leur production doctrinale une œuvre plus idéologique que réellement scientifique ?

*Cette interprétation – au demeurant contestable, lorsqu'on songe à l'incroyable diversité des auteurs appartenant à l'école de Paris – perd absolument toute valeur, lorsqu'on se penche sur le cas particulier de Paul Leroy-Beaulieu. En effet : loin d'être « d'une assez remarquable pauvreté », comme le prétendent certains historiens des idées, son œuvre révèle, tout au contraire, un observateur avisé de la vie des affaires, dont les leçons, jamais réfutées, paraissent plus que jamais d'actualité.*

## I.- PAUL LEROY-BEAULIEU, UN PRATICIEN DE L'ÉCONOMIE

Il n'entre pas dans notre objet de nous étendre outre mesure sur la vie de Paul Leroy-Beaulieu<sup>1</sup>. Disons seulement que notre auteur – s'il appartenait bien au fameux « réseau Guillaumin », réunissant les collaborateurs habituels du *Journal des Économistes* – n'a pas vu son nom cantonné à un cénacle. Professeur d'économie politique, Paul Leroy-Beaulieu a enseigné à des générations d'étudiants parisiens, que ce soit à l'École libre de sciences politiques, ou bien encore, au Collège de France ; homme engagé politiquement, Paul Leroy-Beaulieu s'est fait connaître du grand public par ses innombrables conférences, patronnées par le parti libéral ; enfin, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, Paul Leroy-Beaulieu était une figure incontournable du paysage intellectuel de la Belle Époque. Ce n'est donc pas sans raison valable que Marcel Proust l'a fait apparaître au sein de sa grande fresque romanesque, *À la Recherche du temps perdu*, tant son nom était connu à l'époque !

Seulement, il faut se défier des interprétations rétrospectives. *Professeur, conférencier, académicien : Paul Leroy-Beaulieu était tout cela ; mais aucun de ces attributs ne le décrit vraiment. En explorant son passé, nous découvrons en effet moins un savant qu'un praticien.*

### 1.1- Un pionnier de la presse économique

Paul Leroy-Beaulieu entra dans le journalisme à la fin du Second Empire.

Naturellement, il ne s'occupa pas toute de suite d'économie : ce qui préoccupait alors les Français, c'était la crainte d'une guerre entre la France et la Prusse – guerre qui eut d'ailleurs lieu, en 1870. Paul Leroy-Beaulieu traita la question dès 1868, ce qui prouve, au passage, son talent d'observateur ; mais la chose la plus remarquable, c'est que, dans ce qu'il faut bien considérer comme un simple écrit de jeunesse, Paul Leroy-Beaulieu mit d'emblée l'accent sur un aspect généralement peu évoqué de la

encore, Arnaud Dubreuil osait écrire qu'« il ne reste pas grand-chose des travaux de ces hommes, lentement redécouverts, réunis dans cette société (...) mi-secte, mi-tribu » (*Les professeurs du Conservatoire National des Arts et Métiers (1794-1955)*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, 1994, t. 1, pp. 158-159).

<sup>1</sup> Pour de plus amples détails biographiques sur Leroy-Beaulieu, voir Maurice Baslé, « Paul Leroy-Beaulieu (1843-1916). Un économiste français de la IIIe République commençante », in Yves Breton et Michel Lutfalla (dir.), *L'économie politique en France au XIXe siècle*, Paris, Economica, 1991, pp. 203-246, et Dan Warshaw, *Paul Leroy-Beaulieu and Established Liberalism in France*, De Kalb, Northern Illinois University Press, 1991.



guerre : son coût, ou, si l'on préfère, ses implications financières<sup>1</sup>. Déjà, en lui, se profilait l'économiste !

Ses articles, si convaincants, parurent dans les colonnes de la *Revue* fondée par l'éditeur libéral Gervais Charpentier. Ils rencontrèrent un tel écho que, très vite, Paul Leroy-Beaulieu put entrer dans les deux grands journaux libéraux de l'époque : la prestigieuse *Revue des Deux-Mondes* de François Buloz, et le non moins fameux *Journal des Débats*, que dirigeait alors Jules Bapst. C'est dans ce quotidien que notre auteur rencontra Gustave de Molinari – qui n'allait pas tarder à prendre la direction du *Journal des Économistes* – et surtout, Michel Chevalier, dont il épousa la fille Cordélia en 1870.

Aux *Débats*, Gustave de Molinari et Michel Chevalier traitaient, naturellement, des questions économiques ; à Paul Leroy-Beaulieu incombait l'actualité politique. Mais quelle actualité ! Ce fut d'abord la déclaration de la guerre à la Prusse, l'invasion du territoire par l'ensemble des armées allemandes, et la débâcle ; puis la chute de l'Empire, la proclamation de la République, et l'héroïque résistance de la capitale, assiégée par l'ennemi ; enfin, la reddition des Parisiens, et la défaite.

Ainsi donc, en 1871, la France – agitée par un début de guerre civile, d'ailleurs vite réprimé : la Commune – gisait, exsangue.

Victorieux, les Prussiens exigeaient le versement d'un tribut de cinq milliards de francs-or. Pour y remédier, le chef du gouvernement, Adolphe Thiers, lança un emprunt pour faire face aux dépenses de l'État ; Paul Leroy-Beaulieu suivit la question avec la plus grande attention et, au fur et à mesure que ses articles s'amoncelaient, il en vint à se spécialiser dans les questions financières, qui présidaient alors à la destinée de la France.

Sa maîtrise du sujet était telle que, lorsque fut fondée l'École libre de sciences politiques, c'est à lui qu'Émile Boutmy confia la chaire de finances publiques.

Du cours qu'il donna devant ses élèves de sciences politiques, Paul Leroy-Beaulieu tira la matière d'un imposant *Traité de la science des finances*<sup>2</sup>, vaste ouvrage, fort de deux lourds volumes, riche de faits et de chiffres, et dont l'immense succès (jusqu'aux États-Unis<sup>3</sup>), lui conféra une réelle notoriété sur le plan international. Les témoignages des contemporains en font foi : « Son influence au dehors », a raconté l'économiste russe Arthur Raffalovitch, « était très grande. On le consultait volontiers ; il répondait avec empressement, avec la modestie de l'homme conscient de son autorité, aux ministres des finances qui recherchaient ses avis<sup>4</sup> ». De son côté, le Français René Stourm aimait à rappeler que « les plus notables étrangers, à leur passage à Paris, ne manquaient pas de lui rendre visite et, pour peu que leur séjour se prolongeât, d'assister à ses réceptions, ou de s'asseoir à sa table. Inversement, ceux d'entre nous

<sup>1</sup> Ces articles, réunis à d'autres études parues dans le *Temps*, forment les *Recherches économiques, historiques et statistiques sur les guerres contemporaines* (Paris, Lacroix-Verboeckhoven, 1869).

<sup>2</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Traité de la science des finances. Des revenus publics ; Du budget et du crédit public*, Paris, Guillaumin, 1876, 2 vol. (8e éd., Paris, Félix Alcan, 1911, 2 vol.).

<sup>3</sup> Charles A. Conant, *The Principles of Money and Banking*, New York, Harper, 1905, 2 vol. ; Charles A. Conant, *A History of Modern Banks of Issue*, New York, G. P. Putnam, 1909.

<sup>4</sup> Arthur Raffalovitch, « Un hommage à M. Paul Leroy-Beaulieu », *Journal des Débats*, 12 décembre 1916, p. 1.

qui excursionnaient au dehors se voyaient inévitablement questionnés, dès l'abord, par les savants des autres pays, sur la santé et les prochaines publications de notre illustre confrère. En un mot, il possédait une célébrité mondiale<sup>1</sup> ».

Et ce n'était que justice ! Sait-on assez que Paul Leroy-Beaulieu fut l'un des premiers économistes à avoir proposé aux gouvernements européens la formation d'une vaste zone de libre-échange, préfigurant l'actuel marché unique<sup>2</sup> ? Ce projet suscita d'intenses débats parmi les économistes des différentes nationalités d'Europe<sup>3</sup> ; et s'il échoua, il prouve au moins que les auteurs de l'école de Paris étaient écoutés par la communauté scientifique !

Le *Traité de la science des finances* n'est pas la seule explication que l'on puisse donner au succès de Paul Leroy-Beaulieu à l'étranger ; les économistes se référaient aussi souvent aux articles que, chaque semaine, Paul Leroy-Beaulieu donnait à l'*Économiste Français*.

Cette feuille modeste, pour ne pas dire confidentielle, était tombée en déshérence depuis la mort de son fondateur, Jules Duval, lors de l'effroyable catastrophe ferroviaire de Plessis-lès-Tours, en 1870. Paul Leroy-Beaulieu la racheta en 1873, et fit subir de profondes transformations à l'hebdomadaire qui devint, en quelques années, un des principaux titres d'informations économiques européens, à même de rivaliser avec le célèbre *Economist*, de Londres<sup>4</sup>.

Les conseils d'investissement que Paul Leroy-Beaulieu prodiguait dans son journal étaient d'autant plus suivis qu'il était connu pour prendre, lui aussi, des risques. « Possesseur de plusieurs domaines qu'il gérait directement, administrateur de grandes affaires industrielles et commerciales, il observait sur le vif les faits économiques, et pouvait les confronter avec tous les précédents que sa vaste érudition et son excellente mémoire lui fournissaient<sup>5</sup> ». On comprend mieux, dans ces conditions, le succès phénoménal de *L'art de placer et de gérer sa fortune*<sup>6</sup>, un petit livre tiré de ses meilleurs articles de l'*Économiste Français*, et que toutes les familles bourgeoises possédaient !

<sup>1</sup> René Stourm, « La vie et les travaux de M. Paul Leroy-Beaulieu », *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, vol. 89, 1917, pp. 151-184 (183).

<sup>2</sup> Paul Leroy-Beaulieu, « De la fondation d'une union douanière occidentale », *Économiste Français*, 1879, vol. 2, pp. 433-435.

<sup>3</sup> Paul Leroy-Beaulieu, « Réponse aux objections concernant le projet d'union douanière occidentale », *Économiste Français*, 1879, pp. 529-531. Adde Louis Bosc, *Unions douanières et projets d'unions douanières. Essai historique et critique*, Paris, Arthur Rousseau, 1904, pp. 214-218.

<sup>4</sup> Sur ce journal, voir Gisèle Aumercier, *Paul Leroy-Beaulieu, observateur de la réalité économique et sociale française : « L'Économiste Français » (1873-1892)*, Thèse de doctorat, 1979.

<sup>5</sup> Édouard Payen, « La mort de Paul Leroy-Beaulieu », *Journal des Débats*, 11 décembre 1916, p. 1. Sur les exploitations agricoles que Paul Leroy-Beaulieu gérait lui-même, depuis le domaine familial de Montplaisir, à Lodève, dans l'Hérault, voir Henri Leroy-Beaulieu, *Histoire des propriétaires de Montplaisir, Albi, Ateliers professionnels de l'Orphelinat Saint-Jean*, 1978.

<sup>6</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *L'art de placer et de gérer sa fortune*, Paris, Delagrave, 1906 (14<sup>e</sup> éd., Paris, Delagrave, 1920, avec des notes de Maxime Renaudin & Édouard Payen).

## 1.2- Un détour par le journalisme, expliquant le dédain du monde universitaire

Malheureusement, *la célébrité est comme une lame à double tranchant : autant Paul Leroy-Beaulieu était apprécié des milieux d'affaires et des épargnants, autant les professeurs d'économie manifestaient une certaine défiance à son encontre*. Pour eux, Paul Leroy-Beaulieu était un praticien, doué certes, et dont la connaissance des affaires était précieuse ; mais un praticien, inapte aux choses de la théorie, et dont les écrits n'offraient qu'un intérêt médiocre.

Pour ne prendre qu'un exemple : Charles Gide (économiste très célèbre à l'époque, et surtout, très influent dans le monde universitaire), a souvent critiqué le caractère « peu soigné » des ouvrages de Paul Leroy-Beaulieu, qu'il peignait sous les traits d'un dilettante, « habitué à se dépenser, un peu en prodigue, dans tous les domaines de l'activité humaine : enseignement, journalisme, finance », et qui, de ce fait, n'aurait « pas le temps ni le goût (...) de polir ses ouvrages », qui manqueraient d'unité<sup>1</sup>.

La critique est sévère ; et on nous objectera peut-être que Gide était un économiste interventionniste, adversaire affiché du libéralisme que Paul Leroy-Beaulieu défendait avec acharnement ; nous le nierons d'autant moins que Gide n'a jamais caché le caractère idéologique de ses critiques<sup>2</sup>. Mais force est de constater que même les libéraux regrettaient les habitudes que Paul Leroy-Beaulieu avait contractées dans les salles de rédaction. « Il plaît surtout au public par une abondance de recherches, de faits, de documents réellement prodigieuse, par un travail dont on a peine à rendre compte », observait un des chroniqueurs du *Journal des Économistes* ; « mais je préférerais, pour moi, dût-il moins produire, qu'il concentrât davantage sa pensée et son style<sup>3</sup> ».

Il faut en effet en convenir : la lecture de Paul Leroy-Beaulieu est souvent ardue, en raison des nombreux exemples dont il aimait à émailler ses écrits.

Mais, tout bien considéré : ses digressions ne sont-elles pas nécessaires à la bonne compréhension des faits économiques, que Paul Leroy-Beaulieu se proposait d'étudier ?

## 1.3- Pourquoi un détour par la pratique est indispensable à l'économiste

Paul Leroy-Beaulieu a toujours été très clair sur le sujet.

« On ne doit pas confiner l'économie politique dans l'air méphitique des salles professorales et des séminaires d'étudiants, écrivait-il en tête de son *Traité d'économie* ; il lui faut l'air libre, la communication directe avec tout ce qui vit, tout ce qui travaille,

<sup>1</sup> Charles Gide, « Compte rendu de *La Colonisation chez les peuples modernes*, de Paul Leroy-Beaulieu », *Revue de géographie*, vol. 18, 1886, pp. 382-386 (383-384).

<sup>2</sup> Charles Gide, « Compte rendu du *Précis d'économie politique*, de Paul Leroy-Beaulieu », *Revue d'économie politique*, vol. 2, 1888, pp. 210-213.

<sup>3</sup> Gustave Du Puynode, « Compte rendu de *L'État moderne et ses fonctions*, de Paul Leroy-Beaulieu », *Journal des Économistes*, vol. 5, n° 1, 1890, pp. 284-289 (284-285). *Adde* Georges Lecarpentier, « Paul Leroy-Beaulieu économiste », *Revue des sciences politiques*, s. 3, t. 42, 1919, pp. 179-191.

tout ce qui combine et invente<sup>1</sup> ». C'est que, *dans son esprit, il ne saurait y avoir de théorie sans pratique – raison pour laquelle son traité est un traité « théorique et pratique » d'économie.*

*Car s'il est bien une idée qui domine l'œuvre de Paul Leroy-Beaulieu, c'est qu'à perdre de vue la pratique, les économistes risquent de se tromper dans leurs raisonnements. Aussi, pour éviter qu'ils ne s'égarent dans des abstractions stériles, leur faut-il constamment vérifier leurs affirmations, en les confrontant à des faits tangibles, pris dans la vie des affaires<sup>2</sup>.*

Cela ne veut pas dire, bien sûr, que Paul Leroy-Beaulieu confondait la pratique et la théorie ; et ce serait un grave contre-sens que de voir en lui un pur empiriste, qui aurait délaissé les raisonnements *a priori* pour l'accumulation d'exemples concrets. *L'économie est une science, dont l'objet consiste à étudier les lois naturelles régissant le processus économique – des lois qu'on qualifie de naturelles, parce qu'elles résultent de la nature des choses, et qu'elles sont formulées de manière générale, sans tenir compte des circonstances particulières de temps ou de lieu.* Sans ces lois, nos connaissances seraient des plus réduites : l'esprit humain étant incapable d'embrasser dans toute sa diversité la complexité du monde réel, on ne peut faire autrement que d'aller du plus élémentaire vers le plus compliqué. De fait, l'économiste qui cherche à comprendre une opération économique doit d'abord la débarrasser de tous ses éléments composites, pour ne plus avoir affaire qu'à une opération simplifiée, plus facile à étudier ; puis, en raisonnant dans le cadre de cette hypothèse de travail, volontairement schématisée, il lui appartient d'en déduire la réaction des acteurs, afin d'en tirer une règle, gouvernant l'opération étudiée. Il n'y a pas d'alternative possible<sup>3</sup>.

*Seulement – et comme Paul Leroy-Beaulieu l'a très bien montré – cette première étape de formalisation des lois économiques n'a de valeur que si elle est suivie par une autre étape, toute aussi importante, parce qu'elle lui donne tout son sens : la vérification empirique, l'économiste devant s'assurer que les résultats tirés de son « modèle » s'appliquent bel et bien aux phénomènes observables dans le monde réel.* Et c'est bien cette tendance à tout vérifier qui explique pourquoi l'œuvre de Paul Leroy-Beaulieu n'a pas vieilli, à la différence des travaux d'auteurs, pourtant plus célèbres que lui...

<sup>1</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Traité théorique et pratique d'économie politique*, Paris, Guillaumin, 1896, 4 vol. (6e édit., Paris, Félix Alcan, 1914, t. 1, p. xxxii).

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. 1, p. xxix.

<sup>3</sup> Leroy-Beaulieu n'était pas un adversaire de la *méthode déductive*, généralement employée par les économistes libéraux ; on ne doit donc pas confondre sa critique avec celle de l'école historique allemande. Cette école est en effet adepte de la seule *méthode inductive*, qui consiste à dresser un statistique des diverses opérations réalisées dans une économie donnée, à un instant donné, les historicistes pensant pouvoir isoler une loi économique, de la répétition d'un même phénomène dans le temps et dans l'espace. Il n'est guère besoin de s'étendre sur le caractère impraticable de ce procédé, l'accumulation de données ne permettant bien évidemment pas d'isoler une loi, compte tenu de la multitude de circonstances particulières susceptibles d'affecter les résultats observés, pour aboutir à des solutions différentes : l'économie ne peut aboutir à rien sans l'effort d'abstraction, au cœur de la méthode déductive. Sur ce point, voir Carl Menger, *Untersuchungen über die Methode der Sozialwissenschaften und der politischen Ökonomie insbesondere*, Leipzig, Duncker & Humblot, 1883.

## II.- PAUL LEROY-BEAULIEU, CRITIQUE DE L'ÉCOLE CLASSIQUE

*Chacun sait que la théorie économique est composée des enseignements de plusieurs écoles de pensée rivales.*

*Plusieurs de ces écoles sont qualifiées de libérales ; mais il n'en n'est qu'une, qu'on considère habituellement comme l'incarnation parfaite de l'orthodoxie libérale : l'école classique, qui n'est autre que l'école anglaise d'économie illustrée par David Ricardo, Thomas Malthus, James Mill, John Ramsay McCulloch et autres John Stuart Mill.*

*Cette assimilation, reprise par des générations d'enseignants, a été remise en cause, au fur et à mesure que des historiens de l'économie ont redécouvert d'autres écoles de pensée longtemps qualifiées d'hétérodoxes, et dont les positions semblent, avec le recul, plus conformes aux valeurs libérales<sup>1</sup>.*

*L'exemple de Paul Leroy-Beaulieu illustre à merveille ce cas de figure. Car, bien qu'il fût libéral – et même, libéral intransigeant – Paul Leroy-Beaulieu s'est toujours refusé de suivre aveuglement les enseignements de l'école classique. « On parle souvent de l'école économique classique, et l'on nous rattache nous-même à cette école », a-t-il un jour écrit. Pourtant, « rien n'est plus faux : ce que l'on entend par l'école économique classique, c'est celle de Ricardo, Malthus et Stuart Mill ; or, nul ne s'est plus efforcé que nous – tout en rendant justice au talent et à certaines des vues de ces auteurs – de démontrer les lacunes de leurs observations, les vices de leur méthode, et les exagérations de leurs théories<sup>2</sup> ». Car les classiques ont failli, en donnant le nom de lois à des généralisations hâtives, déduites de postulats erronés, et contredites par les faits.*

2.1- Les limites de la méthode employée par l'école libérale anglaise

Pour les libéraux de l'école française, l'économie est axée sur la notion de circuit économique. Comme le disait Jean-Baptiste Say, le travail de l'économie consiste à suivre le processus économique dans ses différentes étapes, en observant, donc, « la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses<sup>3</sup> ».

Les libéraux de l'école anglaise, eux, raisonnaient tout autrement. À les croire, l'économie était avant tout une étude théorique de *la valeur travail*.

*Nul n'ignore, en effet, que les classiques ont mis le facteur travail au cœur de leur analyse : selon eux, le prix naturel des choses représentait la somme d'argent nécessaire pour rémunérer le travail fourni par l'ouvrier<sup>4</sup>. De là, l'intérêt porté par les classiques à la théorie des salaires.*

*Naturellement, les classiques n'avaient pas oublié qu'à côté de l'ouvrier, deux autres opérateurs économiques doivent encore être financés : le capitaliste, qui fournit son capital, et qui se rémunère par le profit ; et le propriétaire foncier, qui autorise que sa terre soit mise en culture, et qui se rémunère par le fermage – un revenu particulier que les classiques désignaient sous le terme de rente (rent).*

Or, les classiques se sont trompés sur ces sujets, pour eux secondaires.

<sup>1</sup> Murray N. Rothbard, *An Austrian Perspective on the History of Economic Thought: Classical Economics*, Brookfield, Edward Elgar, 1995.

<sup>2</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Traité théorique et pratique d'économie politique*, op. cit., t. 1, p. xxxii.

<sup>3</sup> Jean-Baptiste Say, *Traité d'économie politique*, Paris, Deterville, 1803, t. 1, p. 1.

<sup>4</sup> David Ricardo, *On the Principles of Political Economy*, Londres, John Murray, 1817 (trad. *Des principes de l'économie politique*, Paris, Aillaud, 1819, p. 19).

## 2.2- L'erreur de la théorie classique de la rente

Les économistes anglais avaient constaté que la rente ne se formait pas de la même manière que le salaire, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. David Ricardo approfondit la question en 1817. La crise agricole du début du XIX<sup>e</sup> siècle avait appris à l'éminent économiste anglais que *les revenus de la propriété foncière suivent leur propre courbe de progression : loin d'être la conséquence de la productivité naturelle inhérente au sol, les lopins de terre voient leur prix déterminé par l'improductivité toujours croissante du sol. En effet : une terre moyennement fertile, située dans un pays très fertile, n'a presque aucune valeur ; en revanche, une terre de même qualité vaudra particulièrement cher, si elle est située dans un pays peu fertile. Il semble donc que l'on paie la nature « non en raison de ce qu'elle fait beaucoup, mais parce qu'elle fait peu<sup>1</sup> », l'élément déterminant étant la rareté des terres fertiles. Partant de là, Ricardo a cru pouvoir formuler une loi dite « des rendements décroissants », aux termes de laquelle l'homme, ayant commencé par mettre en culture les terres les plus fertiles, ne pourrait obtenir le même rendement des terres restantes (par définition, moins fertiles). En conséquence de quoi, les revenus des propriétaires terriens augmenteront de manière purement mécanique, au fur et à mesure que les progrès de la civilisation réduiront le nombre de terres disponibles, les terres restantes n'étant pas en mesure de les concurrencer<sup>2</sup>.*

Cette conception pessimiste de la rente explique pourquoi les disciples de Ricardo ont perçu la propriété foncière comme une institution anti-économique, permettant au propriétaire d'obtenir une rémunération sans lien aucun avec son travail personnel – un revenu immérité (*unearned increment*) qui, parce qu'il ne peut aller qu'en s'alourdissant avec le temps<sup>3</sup>, justifierait que l'État nationalise les terres, afin que la rente soit employée dans l'intérêt de tous les membres de la communauté<sup>4</sup>.

Paul Leroy-Beaulieu n'admettait pas ces conclusions (pourtant acceptées par la plupart des économistes de son époque<sup>5</sup>), et défendait la nécessité du maintien de la propriété foncière.

*Certes, d'un point de vue purement abstrait, et en tenant compte de leurs postulats de départ, on peut dire que les classiques ne se sont pas trompés. « Il est incontestable que, dans les observations de Ricardo, il y a un certain noyau de vérité : dans une ville ou dans un pays les nouveaux survenants sont disposés à payer aux premiers détenteurs une « rente » pour la supériorité de situation ou de fertilité des immeubles qu'ils occupent. Mais, ce point incontestable admis, les conséquences que l'on a tirées de ce que l'on a appelé [la loi des rendements décroissants] sont absolument fausses<sup>6</sup> ».*

*Le principal défaut de la théorie ricardienne de la rente est qu'elle est statique, stationnaire : elle présume que les terres ont un certain degré de fertilité, fixé une fois pour toutes, et que nul ne saurait*

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 88-107.

<sup>3</sup> James Mill, *Elements of Political Economy*, Londres, Baldwin, 1824, pp. 242-250 ; John Ramsay McCulloch, *The Principles of Political Economy*, Edimbourg, Tait, 1825, pp. 261-282.

<sup>4</sup> John Stuart Mill, *Principles of Political Economy*, Londres, John W. Parker, 1848, t. 1, pp. 271-281 ; Herbert Spencer, *Social Statics*, Londres, John Chapman, 1851, pp. 114-135.

<sup>5</sup> Charles Gide, *Principes d'économie politique*, Paris, Larose, 1894, pp. 494-497 ; Léon Walras, *Études d'économie sociale. Théorie de la répartition de la richesse sociale*, Lausanne, Rouge, 1896, pp. 218-350.

<sup>6</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Précis d'économie politique*, Paris, Delagrave, 1888, p. 134.

*améliorer ; « elle ne tient pour ainsi dire aucun compte des progrès dont la culture est susceptible<sup>1</sup> ». En outre, « des deux principales causes que Ricardo assigne à la rente du sol, à savoir le privilège de fertilité naturelle et le privilège de situation, la première peut être considérée comme n'existant guère, puisqu'il y a à foison dans toutes les contrées du monde des terres vacantes aussi fertiles que les plus fertiles de l'Europe ; la seconde cause, le privilège de situation, va sans cesse en diminuant, au fur et à mesure des progrès des voies ou des moyens de transport<sup>2</sup> ».*

*De fait, la nationalisation des terres perd toute raison d'être : non seulement, l'effet de rente est un phénomène passager, qu'on ne rencontre que dans certaines circonstances très particulières, mais les avantages de la propriété privée restent supérieurs à ces désagréments. « L'humanité, agissant instinctivement, a jugé que la contrainte est un médiocre moyen d'amener les hommes à faire de grands efforts physiques ou intellectuels ; que le seul procédé capable de porter au maximum l'énergie de chacun, c'est de lui assurer la jouissance pleine et entière, sans aucune restriction, sans limite de durée, de tout ce qu'il aurait produit de toutes les façons, et des améliorations qu'il aurait données à la matière<sup>3</sup> ». La consécration juridique de l'appropriation privative des terres est donc justifiée par l'utilité générale de la société, et ne saurait être remise en cause par un libéral<sup>4</sup>.*

### 2.3- L'erreur de la théorie classique des salaires

*Autre erreur des classiques : leur croyance dans l'inexorable appauvrissement des ouvriers.*

*Ainsi qu'on l'a dit, l'école anglaise soutenait que le revenu des propriétaires fonciers irait toujours croissant ; il s'ensuit (toujours selon les classiques) que l'augmentation continue de la rente obligerait les capitalistes à répercuter cette hausse, en ponctionnant d'avantage la valeur créée par le travail, et donc, en réduisant constamment les salaires des ouvriers<sup>5</sup>.*

*Cette fois encore, on constatera aisément que cette déduction a priori, certes conforme aux prémisses admises par les classiques, est réfutée par les faits, qui montrent que, loin de diminuer à mesure que les profits augmentaient, le niveau de vie des ouvriers a lui aussi augmenté, quoi que plus lentement. « Sans arriver à un nivellement des conditions qui est impossible, à une uniformité des situations humaines qui serait mortelle à la société, le mouvement économique actuel conduit à un plus grand rapprochement des conditions sociales, à une moindre inégalité entre les fortunes<sup>6</sup> ».*

Mais ce n'est pas seulement la thèse de « l'inexorable » appauvrissement de la classe ouvrière qui est fautive ; c'est également l'explication donnée par les économistes classiques à la formation des salaires.

*En effet : loin de dépendre de facteurs externes à l'entreprise, comme la rente foncière, ou bien encore, le prix des vivres, elle résulte de facteurs internes à l'entreprise.*

<sup>1</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Essai sur la répartition des richesses, et sur la tendance à une moindre inégalité des conditions*, Paris, Guillaumin, 1881, pp. 15-16.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>3</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Précis d'économie politique*, op. cit., p. 120.

<sup>4</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Précis d'économie politique*, op. cit., pp. 110-111 ; Paul Leroy-Beaulieu, *Traité théorique et pratique d'économie politique*, op. cit., t. 1, pp. 507-511.

<sup>5</sup> David Ricardo, *Des principes de l'économie politique*, op. cit., p. 200.

<sup>6</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Essai sur la répartition des richesses*, op. cit., pp. 47-48.

Paul Leroy-Beaulieu, qui a beaucoup étudié la question au cours de ses enquêtes de terrain, avait constaté que les salaires pratiqués dans les usines qu'il avait visitées tendaient à se régler, non sur le coût de la vie, mais sur la productivité du travail des ouvriers<sup>1</sup>. « Cette vérité scientifique incontestable (...), le bon sens pratique l'a révélée implicitement aux patrons. Chacun d'eux vous dira qu'un bon ouvrier payé cher vaut mieux que deux mauvais ouvriers mal payés : l'un produit autant que les deux autres avec moins de frais généraux. Le patron profite d'abord de la diminution des frais généraux sur chaque produit, mais bientôt, la concurrence aidant, c'est le public et l'ouvrier même, qui en tire tout l'avantage<sup>2</sup> ». Aussi, et « sans prétendre établir une formule qui s'appliquerait d'une façon mathématique à tous les cas », Paul Leroy-Beaulieu a énoncé la loi aux termes de laquelle le salaire tend à se régler sur la productivité du travail de l'ouvrier<sup>3</sup>.

La nuance a son importance ; car, naturellement, Paul Leroy-Beaulieu était loin de nier l'importance du contexte. « Il y a sans doute certaines causes qui tendent, en quelques circonstances, à atténuer l'action de cette loi<sup>4</sup> » comme, par exemple, le chômage de masse (l'employeur pouvant tirer parti de la diminution générale des salaires qui en résulte, en rémunérant moins un travailleur pourtant particulièrement productif). Mais, si l'on fait abstraction de ces éléments particuliers, et qu'on raisonne de manière générale, « tout se ramène, en définitive, à la productivité du travail », car c'est bien la part du travailleur dans les résultats de l'entreprise qui détermine, pour l'essentiel, le salaire qu'il perçoit<sup>5</sup>.

### III.- PAUL LEROY-BEAULIEU, ADVERSAIRE DU SOCIALISME<sup>6</sup>

Essayons, à présent, de tirer un rapide bilan de l'école classique.

Le lecteur n'aura pas été sans remarquer l'étroite proximité existant entre les thèses de l'école classique que nous venons d'évoquer, et les thèses, bien plus connues, du socialisme (qu'il s'agisse de « l'injustice » de la propriété privée, qui enrichirait les propriétaires au détriment du reste de la population, ou bien encore, de la non moins fameuse « la loi d'airain » des salaires, qui seraient

<sup>1</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *De l'état moral et intellectuel des populations ouvrières, et de son influence sur le taux des salaires*, Paris, Guillaumin, 1868 ; Paul Leroy-Beaulieu, *La Question ouvrière au XIXe siècle*, Paris, Charpentier, 1872 ; Paul Leroy-Beaulieu, *Le Travail des femmes au XIXe siècle*, Paris, Charpentier, 1873.

<sup>2</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *De l'état moral et intellectuel des populations ouvrières*, op. cit., p. 32.

<sup>3</sup> Les dates ont ici une certaine importance dans la mesure où la démonstration selon laquelle les salaires dépendent de la productivité du travail des ouvriers est généralement attribuée à l'école américaine, réputée plus proche de la vie des affaires (Francis Amasa Walker, *The Wages Question: A Treatise on Wages and the Wages Class*, New York, Henry Holt, 1876). Les écrits de Leroy-Beaulieu prouvent, non qu'un Français serait le véritable « père » de cette loi – les travaux respectifs de Walker et de Leroy-Beaulieu étant concomitants – mais qu'une même méthode permet d'aboutir aux mêmes résultats. Sur ce point, voir Gustav Cassel, *Theoretische Sozialökonomie*, Leipzig, C.F. Winter, 1918 (trad. *The Theory of Social Economy*, New York, Augustus M. Kelley, 1967, p. 310).

<sup>4</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Traité théorique et pratique d'économie politique*, op. cit., t. 2, p. 318.

<sup>5</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 320.

<sup>6</sup> Nous employons le terme « socialisme » au sens qu'il avait à l'époque de Leroy-Beaulieu, c'est-à-dire, comme un synonyme de « communisme ». Ainsi que l'avait dit Alexandre Millerand, le leader du parti socialiste, dans son discours de Saint-Mandé, le 30 mai 1896 : « n'est pas socialiste, quiconque n'accepte pas la substitution nécessaire et progressive de la propriété sociale à la propriété capitaliste ».



voués à diminuer de manière à ce qu'il ne reste plus aux ouvriers que le strict nécessaire permettant d'assurer leur survie).

Cette relation peut, à première vue, paraître quelque peu paradoxale ; car on ne voit pas trop comment une école de pensée réputée libérale – l'école anglaise – a pu être à l'origine d'une école de pensée résolument anti-libérale – le socialisme !

Les lecteurs qui ont quelques connaissances en histoire des doctrines seront, en revanche, moins surpris, étant donné qu'il a depuis longtemps été prouvé que « la théorie classique de la valeur (...) a préparé la voie à la théorie marxiste de la plus-value, base de tout le socialisme contemporain<sup>1</sup> », les théoriciens socialistes s'étant somme toute contentés de pousser jusqu'à leurs derniers retranchements les critiques portées par les théoriciens de l'école anglaise contre les institutions de l'économie de marché<sup>2</sup>.

Or, précisément : ces thèses étant fausses, les conclusions que les socialistes ont cru pouvoir en tirer sont, elles aussi, erronées !

### 3.1- L'inanité du socialisme : la théorie marxiste du capital

L'économiste allemand Karl Marx est connu pour son ouvrage, d'ailleurs inachevé : *Le Capital*. C'est ce que le capital revêt chez cet auteur une signification toute particulière.

Pour Marx, le capital ne représente pas la richesse, mais le rapport social spécifique d'une classe sur une autre – Marx divisant le capital en deux parts : l'une, dénommée par lui capital constant, qui sert au capitaliste pour acheter les biens de production (la matière première aussi bien que l'outillage industriel), et l'autre, appelée capital variable, qui lui sert à acheter la force de travail des ouvriers<sup>3</sup>.

Ce capital variable (qui renvoie à la notion économique de salaire) formerait une plus-value<sup>4</sup> dans la mesure où le capitaliste ne rémunérerait pas le travail des ouvriers à leur juste valeur : or, puisque seul le travail est créateur de richesses, c'est le capital variable qui devrait être favorisé, et donc la classe ouvrière, qui devrait être la mieux rémunérée. En conséquence de quoi, l'industrie, en accordant la préférence aux capitalistes, qui ne détiennent pourtant que le capital constant, serait, dans sa nature même, marquée du sceau de l'exploitation d'une classe par une autre<sup>5</sup>.

Là encore, Paul Leroy-Beaulieu n'eut aucune difficulté à prouver la fausseté de ces assertions. Si le capitaliste « avait le moyen de s'attribuer, sans le rétribuer, une partie du travail de l'ouvrier (...), on ne comprendrait pas que tous les entrepreneurs, en dehors des prodiges et des fous, ne fissent de brillantes fortunes ; il y aurait là, en quelque sorte, une cause automatique de gain (...). Or, la réalité concrète est en complète opposition avec cette conception. L'expérience prouve, au contraire, que beaucoup de chefs de la

<sup>1</sup> Charles Gide & Charles Rist, *Histoire des doctrines économiques, depuis les Physiocrates jusqu'à nos jours*, Paris, Sirey, 1900 (4e éd., 1922, p. 163).

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 538-563.

<sup>3</sup> Karl Marx, *Das Kapital*, Hamburg, Otto Meissner, 1867 (trad. *Le Capital*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, pp. 224-236).

<sup>4</sup> L'expression la plus populaire est celle de plus-value ; mais les marxistes ont abandonné ce terme pour celui de survalueur ; c'est cette expression qu'on retrouve dans la plupart des traductions modernes.

<sup>5</sup> Karl Marx, *Das Kapital*, op. cit., pp. 569-598.

*grande et de la petite industrie, même appliqués, compétents, économes et intelligents, font de médiocres, ou même de mauvaises affaires<sup>1</sup> ». On ne peut donc soutenir que la valeur est exclusivement fondée sur le travail : produire de la marchandise ne suffit pas ; il faut encore qu'elle trouve acheteur, c'est-à-dire, qu'elle plaise au consommateur, et qu'elle soit vendue à un prix que le consommateur est en mesure de payer.*

*« Qu'il y a loin de ce rôle si varié, si étendu, si prépondérant et si décisif de l'entrepreneur, à la caricature mesquine qu'en font certains socialistes, notamment Karl Marx, qui ne veut voir en lui qu'un surveillant, un garde-chiourme, une sorte de parasite<sup>2</sup> ! » « Prenez les meilleurs gardes-chiourmes des deux mondes, mettez-les à la tête des industries les plus simples, il est à parier que la plupart feront faillite<sup>3</sup> », attendu que, si le chef d'entreprise doit savoir diriger une usine, il doit plus encore savoir devancer les attentes de la clientèle. De fait, « le bénéfice de l'entrepreneur ne peut pas avoir une origine automatique, comme celle que lui attribuent les socialistes (...), il a une cause purement personnelle, tenant aux facultés mêmes de sa personne<sup>4</sup> ».*

### 3.2- L'impensé du socialisme : l'entrepreneur

La conception, particulièrement réductrice que Marx se faisait du chef d'entreprise, ou plutôt de son rôle, s'explique aisément, lorsqu'on remonte aux classiques. Les économistes de l'école anglaise – dont on a vu qu'ils ont servi de source à Karl Marx – ne se sont jamais beaucoup souciés de cet agent économique essentiel. En fait, aucun classique n'a dévié du triptyque : ouvrier, capitaliste, propriétaire.

*Seul, l'économiste français Jean-Baptiste Say avait compris qu'on ne pouvait décentement confondre l'entrepreneur avec le capitaliste<sup>5</sup> ; mais son observation était surtout factuelle. Au début du XIXe siècle, les sociétés anonymes étaient moins fréquentes que les sociétés en commandite : les actionnaires d'une société ne la dirigeaient pas eux-mêmes ; ils confiaient ce soin à un homme en qui ils plaçaient leur confiance, et qu'ils commanditaient. Au contraire, avec le développement des sociétés anonymes, le pouvoir des actionnaires fut renforcé. Les classiques crurent y voir la justification de leur approche, qui mettait l'accent sur le détenteur du capital. Paul Leroy-Beaulieu refusa cette explication, rappelant que, même lorsqu'ils sont les mêmes, les détenteurs du capital ne sauraient être confondus avec les entrepreneurs, dont les fonctions diffèrent. Contrairement à ce qu'on dit parfois, l'entrepreneur n'est pas que « l'agent » du capitaliste, chargé par lui de veiller au bon fonctionnement de l'établissement qui lui a été confié ; son rôle est bien plus vaste.*

*« Ce doit être d'abord un homme d'initiative, qui conçoive une production particulière, et qui en réunisse les éléments<sup>6</sup> », c'est-à-dire qu'il doit avoir l'idée d'une industrie, réunir les capitaux et la main d'œuvre nécessaires, et enfin satisfaire la clientèle, tâche qui s'avère loin d'être aussi simple que ne l'ont trop longtemps laissé croire les classiques. « Même un excellent contremaître ou un directeur d'usine diffère de l'entrepreneur : un directeur n'a besoin que d'une partie des qualités qui sont indis-*

<sup>1</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Traité théorique et pratique d'économie politique*, op. cit., t. 2, pp. 333-334.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 308.

<sup>3</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 241.

<sup>4</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 242.

<sup>5</sup> Jean-Baptiste Say, *Cours complet d'économie politique pratique*, Paris, Rapilly, 1828 (2e éd., Paris, Guillaumin, 1840, t. 2, p. 67).

<sup>6</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Précis d'économie politique*, op. cit., p. 64.

*pensables à celui qui doit deviner et suivre dans leurs variations les besoins et les goûts des hommes, les oscillations de prix des produits, qui doit réunir le talent du commerçant au talent de l'organisateur<sup>1</sup> ». « Les bénéfices exceptionnels de certains entrepreneurs sont le résultat de la supériorité de leurs combinaisons propres sur celles de l'ensemble de leurs concurrents, et de la diminution qu'ils obtiennent sur leurs prix de revient, ou d'une amélioration de qualité pour le même prix de revient<sup>2</sup>. » De fait, le profit de l'entrepreneur n'est pas le produit d'un vol, dont seraient victimes les ouvriers ; c'est la rémunération d'une fonction spéciale, que Marx n'a suffisamment étudiée, viciant, du même coup, toute sa théorie du capitalisme.*

### 3.3- L'impraticabilité du socialisme : l'impossible planification de l'économie

*Paul Leroy-Beaulieu ne s'est pas contenté de dénoncer les faiblesses théoriques du socialisme ; il a aussi démontré, de manière irréfutable, en quoi l'économie socialiste était vouée à l'échec.*

Pour ce faire, il lui a fallu compulsier l'ensemble des livres écrits, de son vivant, par les socialistes. Car Paul Leroy-Beaulieu avait tout de suite compris que ce n'est pas chez Marx, dont l'œuvre est toute négative, qu'il trouverait une description de la société idéale que les socialistes appellent de leurs vœux. « Marx nie, et toute sa sagesse ne va pas au-delà de négations répétées ; son imagination est à court quand il s'agit de constituer le monde nouveau (...). Un autre conducteur s'offre à nous, plus modeste, qui n'a rien de révolutionnaire dans la forme ou dans l'attitude, à la voix persuasive et engageante ; il ne pousse pas les peuples à la révolte et à la destruction ; il cherche à conseiller les ministres, ancien ministre lui-même ; nous voulons parler de Schäffle<sup>3</sup> ».

Schäffle est l'auteur d'une série d'ouvrages, bien oubliés aujourd'hui, mais qui jouèrent un rôle central dans la formation de la doctrine socialiste au XIXe siècle<sup>4</sup>. C'est en effet chez Schäffle que l'État – cette institution « bourgeoise », que les marxistes prétendaient faire disparaître – réapparaît au premier plan, puisque c'est à lui que se voit confier la tâche de diriger l'économie. Et en effet : *puisque l'économie socialiste est, dans sa nature même, une économie dirigée, il faut bien attribuer la fonction de direction à une entité décisionnelle unique, tout à fait comparable à l'État, que Marx pensait pouvoir supprimer.*

Naturellement, Paul Leroy-Beaulieu n'est pas le seul économiste libéral à s'être penché sur les difficultés que rencontrerait la planification socialiste<sup>5</sup> ; mais il est le premier à avoir étudié la question, d'un point de vue authentiquement scientifique.

Ainsi qu'il l'a fort justement souligné, « *une des causes de supériorité que les écrivains collectivistes attribuent à leur système, c'est qu'il substituerait pour la production une action unitaire et*

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>2</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Traité théorique et pratique d'économie politique*, op. cit., t. 2, p. 228.

<sup>3</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Précis d'économie politique*, op. cit., pp. 325-326. (L'auteur emploie la graphie francisée, Schaeffle).

<sup>4</sup> Albert Schäffle, *Die Quintessenz des Sozialismus*, Gotha, Perthes, 1874 ; Albert Schäffle, *Bau und Leben des sozialen Körpers*, Tübingue, H. Laupp, 1881, 4 vol.

<sup>5</sup> On peut citer l'œuvre de l'Allemand Eugen Richter, qui n'était pas ignorée de Leroy-Beaulieu, puisqu'il l'a fait connaître au public français (Eugen Richter, *Sozialdemokratische Zukunftsbilder*, Berlin, Fortschritt, 1893 (trad. *Journal d'un ouvrier*, Paris, Le Sourdier, 1894, avec une préface de Paul Leroy-Beaulieu)).

*consciente à l'action morcelée, inconsciente et réputée anarchique, de la concurrence actuelle<sup>1</sup> ». En effet, les socialistes sont partisans d'une planification de l'économie, d'abord et avant tout, parce qu'ils pensent que l'économie de marché est irrationnelle : au lieu de confier la prise de décision à plusieurs centaines de milliers d'agents économiques concurrents, les socialistes soutiennent qu'il serait plus rationnel de subordonner l'économie à une autorité décisionnelle unique, à qui serait confié le soin de planifier l'économie, dans l'intérêt du plus grand nombre.*

*Or, Paul Leroy-Beaulieu a nettement démontré que cette action unitaire et consciente était tout bonnement impossible, l'existence même du système socialiste empêchant la formation des informations requises pour que l'autorité planificatrice prenne ses décisions en connaissance de cause.*

Certes, les socialistes prétendent que l'autorité planificatrice aurait à son service des fonctionnaires, spécialement chargés de lui fournir des statistiques indiquant les capacités productives des entreprises, et les prévisions des différents chefs de service, affectés à la distribution des marchandises. Il ne s'agit pas de nier, évidemment, que ces informations présentent une certaine utilité<sup>2</sup> ! « Aux esprits suggestifs, elles fournissent des indications dont ils s'emparent et dont aussi, avec de l'intuition et de la circonspection à la fois, ils peuvent faire un bon usage. Mais la statistique a bien des faiblesses : quand elle sort des faits absolument simples et réguliers (...), elle ne peut nullement prétendre à une exactitude absolue ; elle contient toujours une part d'appréciation individuelle et de conjecture ; puis, elle suit les faits de loin et vient souvent trop tard : il faut du temps, en effet, pour la faire, beaucoup même pour la bien faire<sup>3</sup> ». Pire : « même exacte, la statistique n'est qu'un renseignement ; il le faut interpréter, et ici, toutes les divergences de caractère ou d'esprit peuvent conduire à des conclusions fort différentes<sup>4</sup>. » Aussi, et quoi qu'on en dise, *la planification n'est pas plus sûre que l'organisation économique actuelle.*

*Mais au fait : l'organisation économique actuelle est-elle si irrationnelle que cela ? « Une force inconsciente n'est pas nécessairement une force incohérente ou anarchique : il est bien probable qu'elle est, au contraire, plus ordonnée, plus consistante et plus conséquente qu'une force qui est purement soumise à l'impulsion de la raison ou de ce qui passe pour la raison ; c'est cette vérité fondamentale que le collectivisme oublie<sup>5</sup> ».*

*Alors, certes : l'économie de marché n'est pas planifiée par une autorité décisionnelle unique. Mais cela ne veut pas dire qu'elle n'est pas planifiée, pour peu qu'on admette qu'une planification n'est pas toujours centralisée, et qu'elle peut être décentralisée, la décision étant prise par la multitude des agents économiques, dont l'action se coordonne spontanément.*

*Le concept d'ordre spontané – dont Paul Leroy-Beaulieu est un des premiers théoriciens – signifie que l'ordre social peut être analysé comme un ordre auto-organisé, qui (pour peu que cer-*

<sup>1</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Le Collectivisme, examen critique du nouveau socialisme*, Paris, Guillaumin, 1884 (4e éd. entièrement refondue, *Le Collectivisme, examen critique du nouveau socialisme, suivi d'une étude sur l'évolution du socialisme. Le Syndicalisme*, Paris, Guillaumin, 1909, p. 328).

<sup>2</sup> Leroy-Beaulieu n'était évidemment pas hostile, en tant que tel, aux statistiques, dont il faisait un important usage, et qu'il a toujours soutenu (William Smart, *The Distribution of Income*, Londres, Macmillan, 1899 (trad. *La répartition du revenu national*, Paris, Giard & Brière, 1902, avec une préface de Paul Leroy-Beaulieu)).

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 335-336.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 336.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 321-322.

*taines règles soient respectées) fonctionne de lui-même, sans avoir à recevoir le moindre commandement de la part des pouvoirs publics<sup>1</sup>.*

« Au premier abord, on ne comprend guère qu'une grande ville comme Londres ou Paris puisse être approvisionnée régulièrement sans que la force publique s'en mêle, ou que du moins les prescriptions gouvernementales se mettent de la partie (...). Cependant [les Londoniens et les Parisiens] peuvent s'endormir tranquilles chaque soir, sans que ni chacun d'eux en particulier, ni l'administration publique, aient le moindre souci sur l'arrivée des victuailles le lendemain. Les halles et les marchés sont pourvus abondamment, avec régularité ; les apports ne cessent pas un seul jour », grâce aux décisions prises par les agents économiques sur le marché<sup>2</sup>. C'est que *le marché n'est pas qu'un lieu de rencontre entre une offre et une demande : c'est un mécanisme cybernétique, qui assure la coopération des agents économiques, en coordonnant leurs décisions individuelles, et ce grâce au mécanisme des prix, qui permet de transférer l'information d'un agent à un autre.* « Combien la force instinctive et en définitive régulatrice de l'initiative privée et de la spéculation est supérieure à tout cet ensemble de documents que peuvent offrir les statistiques les meilleures ! Combien le prix n'est-il pas un indice plus rapide, plus efficace et plus décisif, de la rareté et de l'abondance que des relevés statistiques<sup>3</sup> ! »

*Il est difficile de contester cet argument : si l'autorité planificatrice décide, arbitrairement, des quantités de marchandises qui doivent être produites, et à qui elles doivent être distribuées, il va de soi que ces marchandises ne seront plus échangées sur un marché, où des acheteurs rencontreront des vendeurs. Le système socialiste exclut donc tout recours aux techniques de l'économie de marché, comme l'achat d'une marchandise à un prix, fixé par le vendeur, au vu des oscillations de l'offre et de la demande. Or, le prix – ignoré de l'économie socialiste – est un élément indispensable au bon fonctionnement de la coordination des actions individuelles, puisqu'il renferme, en définitive, l'ensemble des informations dont l'autorité planificatrice aurait besoin pour remplir correctement sa tâche.*

« Dès que le prix du blé monte ou baisse de 50 centimes sur un marché, c'est le signe que ce marché est insuffisamment ou surabondamment approvisionné. Dès que cette hausse ou cette baisse est connue, ce qui est l'affaire d'un instant, tous les commerçants, dans les deux mondes, s'en occupent pour agir en conséquence. Mais le régime collectiviste supprime le prix, ce merveilleux instrument de précision, ce régulateur qui vaut dix mille enquêtes et qui est instantané. Comment fera-t-on pour se passer des indications si précieuses et si sûres que donne le prix ? Au lieu de la hausse et de la baisse du prix, il faudra faire des calculs infinis sur les approvisionnements actuels de chaque région et la consommation habituelle. Le prix, le prix, qu'on nous conserve le prix, c'est la garantie la plus sûre d'un approvisionnement suffisant, et par conséquent du maintien de la vie humaine<sup>4</sup> ! »

La condamnation, par Paul Leroy-Beaulieu, de l'impossibilité du dirigisme économique est implacable : « en présence d'une tâche aussi immense, nous n'éprouvons pas les incertitudes de Schäffle, et nous répondons : jamais une junta ou un comité quelconque ne pourra venir à bout d'organiser la production dans un grand pays,

<sup>1</sup> Leroy-Beaulieu a consacré tout un livre à prouver l'opposition entre l'ordre spontané et l'ordre hiérarchisé, autrement dit entre « la société se mouvant spontanément, créant sans cesse, avec une fécondité inépuisable, des combinaisons diverses, et cet appareil de coercition qui s'appelle l'État » (*L'État moderne et ses fonctions*, Paris, Guillaumin, 1889 (4e éd., Paris, Félix Lacan, 1911, p. 31)).

<sup>2</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Le Collectivisme*, op. cit., p. 330.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 336.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 336.

toutes les productions, aussi bien celle des épingles ou des boutons, que celle du blé et des vêtements, sans que des millions d'individus soient exposés au dénuement et à la faim<sup>1</sup> ». On peut donc dire que Paul Leroy-Beaulieu avait prévu la faillite de l'économie administrée bien avant l'échec des essais criminels de la Russie soviétique et de la Chine maoïste<sup>2</sup>.

#### IV.- L'ÉCONOMIQUE SELON PAUL LEROY-BEAULIEU : UNE DYNAMIQUE

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la lutte engagée par Paul Leroy-Beaulieu contre les théoriciens socialistes<sup>3</sup> ; mais nous préférons poursuivre sur la vision de l'économique, qui ressort des écrits de notre auteur.

Il nous semble – et nous espérons avoir suffisamment démontré – que *Paul Leroy-Beaulieu percevait l'économie de manière dynamique, comme un processus en perpétuel mouvement, apportant le démenti aux économistes qui ne veulent y voir qu'un ensemble statique et stationnaire, défini « une bonne fois pour toutes ».*

##### 4.1- La loi de substitution, ou la condamnation des prévisions économiques

Nous avons déjà évoqué l'opposition de Paul Leroy-Beaulieu aux prévisions des classiques. Mais la fin du XIXe siècle a marqué une sorte de réaction contre l'hégémonie de cette école ; un nouveau courant de pensée lui a succédé : *l'école néoclassique*.

*En dépit de différences certaines, les néoclassiques diffèrent au fond assez peu des classiques dans la mesure où, eux aussi, utilisent la méthode des modèles : au lieu d'étudier l'économie dans sa complexité, ils la schématisent, en raisonnant à partir d'une relation économique aussi simplifiée que réductrice.*

*En fait, la véritable différence entre les classiques et les néoclassiques tient au fait que ces derniers pensent l'économie en termes d'équilibre : dans leur modèle concurrentiel (le modèle de la concurrence « pure et parfaite »), le marché permet d'obtenir l'emploi optimal des divers facteurs de production ; le capital, le travail et la terre tendent à être utilisés de la manière la plus efficiente qui soit.*

*Non seulement les néoclassiques n'accordent aucune attention aux crises économiques – le marché étant présumé revenir tôt ou tard à l'équilibre –, mais ils pensent pouvoir prédire les comportements des acteurs économiques<sup>4</sup>.*

Une telle prétention n'est pas acceptable, pour au moins deux raisons.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 339.

<sup>2</sup> Sans même parler de la faillite du contre-modèle soviétique, on estime à 5 millions le nombre d'Ukrainiens morts suite à la famine de 1932, et à 36 millions le nombre de Chinois morts suite à la famine de 1958.

<sup>3</sup> Leroy-Beaulieu n'est pas qu'un économiste : libéral complet, il a également combattu le socialisme pour des motifs politiques, voire philosophiques. En particulier, il désapprouvait les attaques des socialistes contre la famille, la patrie et la religion ; mais nous nous bornons, ici, à sa seule œuvre économique.

<sup>4</sup> Léon Walras, *Éléments d'économie pure*, Lausanne, Corbaz, 1874 ; Léon Walras, « Geometrical Theory of the Determination of Prices », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 1892, vol. 3, n° 1, pp. 45-64.

D'abord, parce que l'homme n'est pas cet *homo aeconomicus*, complaisamment décrit par les néoclassiques – cet individu irréel qui chercherait, en toute hypothèse, à maximiser sa situation personnelle, en réduisant les coûts. Ce postulat, sans être radicalement faux, n'en demeure pas moins insuffisant pour prétendre expliquer les comportements des agents économiques. « L'esprit des différents hommes est, sans doute, influencé par les mobiles économiques ; mais il l'est à des degrés très inégaux. Des mobiles d'un autre ordre viennent fréquemment en antagonisme avec ces mobiles purement économiques ; il en résulte que l'on ne peut d'avance mesurer exactement, surtout mathématiquement, les résultats de ceux-ci<sup>1</sup> ».

Ensuite, parce que le modèle de la concurrence « pure et parfaite » suppose la mise en œuvre de nombreux critères, qu'on trouve rarement réunis en pratique ; dès lors, les prétendues « prévisions » des néoclassiques ne sont rien de plus que de simples hypothèses de travail, dont la pertinence peut être tenue pour douteuse.

Prenons l'exemple de la *loi de l'offre et de la demande*.

*Pour la plupart des économistes, cette loi signifie que la valeur des choses dépend principalement du rapport existant entre l'offre et la demande : à quantité égale de marchandises mises sur le marché, on constate que les prix ont tendance à augmenter lorsque la demande de marchandises est en hausse, et à diminuer lorsque la demande de marchandises est en baisse. Les néoclassiques, eux, sont plus absolus, puisqu'ils affirment qu'il existe une corrélation parfaite entre ces phénomènes : il leur serait donc possible de déterminer scientifiquement le prix des marchandises.*

*Le problème est que la corrélation sur laquelle se fondent les néoclassiques ne vaut que dans les limites étroites de leur modèle théorique. « Même quand il s'agit des simples oscillations du marché par les variations de l'offre et de la demande des marchandises, il est impossible de prévoir avec une complète précision quelle modification du prix correspondra à telle diminution de l'offre, sans que rien soit changé à la demande, ou à tel accroissement de la demande, sans que l'offre soit altérée. D'abord, toute modification de l'offre influe sur la demande et réciproquement, et cela dans des proportions si variables suivant l'état des esprits et mille circonstances accessoires, qu'il est impossible de savoir avec certitude le quantum de hausse ou de baisse qui en résultera.*

*Ce qui ajoute à la difficulté de prévisions absolument précises, et par conséquent revêtant la forme mathématique, c'est que la généralité des objets qui peuvent satisfaire un besoin humain ont ce que l'on appelle des succédanés, c'est-à-dire des objets (...) analogues, et pouvant, dans une mesure sans doute diverse, pourvoir au même besoin (...).* On a bien vu le rôle de ces succédanés depuis le phylloxéra en France : il s'en faut que le prix du vin ait subi toute l'augmentation que faisait supposer la diminution de la récolte (...). En effet, l'usage du cidre, de la bière, de toutes les boissons alcooliques, l'emploi de vins de raisins secs, même de vins où entraînent, comme matières principales, le glucose ou l'orge, ont suppléé le vin ordinaire pour la généralité du public peu fortuné<sup>2</sup>», déjouant, du même coup, les pronostics des économistes, férus de la méthode mathématique, qui avaient tablé sur une hausse des prix, suite à la baisse drastique de la production viticole. De fait, on peut dire que « *la loi de substitution des besoins les uns aux autres, et des produits entre eux, se*

<sup>1</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Traité théorique et pratique d'économie politique*, op. cit., t. 1, p. 85.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 86.

*joue des prétendues lois générales sur les prix<sup>1</sup> », ce qui prouve bien que le recours aux mathématiques, encouragé par les néoclassiques, constitue un outil analytique inadapté en économie<sup>2</sup>.*

#### 4.2- La loi de l'innovation, ou l'explication du caractère instable de l'économie

Conformément à leur conviction en un prétendu équilibre atteint automatiquement, les néoclassiques assignent à l'entrepreneur une seule et unique fonction : produire de la marchandise, le prix étant fixé en tenant compte des variations de l'offre et de la demande ; dans cette optique, l'entrepreneur ne serait autre chose qu'un simple agent de liaison, ne présentant aucune spécificité particulière<sup>3</sup>.

Paul Leroy-Beaulieu a sévèrement dénoncé le caractère superficiel de cette analyse, qui dénote le même esprit réducteur des classiques et des socialistes : *loin d'être une activité répétitive, « la production consiste dans un ensemble de combinaisons pour procurer une certaine satisfaction à des besoins humains. Cet ensemble de combinaisons n'est jamais fixe et immuable. Il dépend d'une manière particulière de l'efficacité et de l'ingéniosité avec laquelle chaque producteur saura tirer parti de ses connaissances techniques, ou même les développer et les améliorer<sup>4</sup> ».*

*Car c'est bien là que réside le génie propre de l'entrepreneur : dans sa capacité à innover, en découvrant « de nouvelles combinaisons<sup>5</sup> », que ce soit en réduisant les coûts de fabrication, en améliorant la productivité, soit en obtenant une qualité supérieure pour un prix de revient identique. Ce rôle central revêt chaque jour de nouvelles formes. « Plus la civilisation se développe, plus le marché s'agrandit, plus les inventions se multiplient, plus aussi devient considérable la tâche de l'entrepreneur », qui doit, pour ne pas se laisser distancer par la concurrence, « prévoir », avant ses concurrents, les circonstances si mobiles qui affecteront la production, les changements de méthode ou de combinaison de travail qui sont si souvent nécessaires » pour continuer à attirer le consommateur<sup>6</sup>.*

On l'aura compris : *une fois encore, Paul Leroy-Beaulieu réfute l'approche statique, stationnaire, des économistes pour qui l'économie obéirait à une progression régulière, comme si la croissance*

<sup>1</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 87. Il est à noter que les néoclassiques ont objecté à la critique de Leroy-Beaulieu « que c'est précisément de la loi de substitution des besoins les uns aux autres que la méthode mathématique déduit les équations générales de l'échange » (Vilfredo Pareto, *Cours d'économie politique*, Lausanne, Rouge, 1897, t. 1, p. 406). Il y a cependant une certaine confusion. Si les néoclassiques reconnaissent que « l'augmentation du prix d'une marchandise qui n'a pas de succédané a pour effet immédiat d'en restreindre la consommation », tandis que « l'augmentation du prix d'une marchandise qui a des succédanés peut, au contraire, avoir pour premier effet d'augmenter la consommation [de ces produits] » (*Ibid.*, t. 2, p. 338), la loi de substitution n'est absolument pas la base de la méthode mathématique : c'est au contraire un correctif du modèle théorique standard, apporté en réponse aux critiques de Leroy-Beaulieu. Son propos n'était d'ailleurs pas qu'un mathématicien ne pouvait modéliser la loi de substitution ; il le peut, via l'emploi de courbes (comme la courbe d'indifférence, qui permet de formaliser toutes les combinaisons de biens substituables l'un à l'autre). Mais, précisément : cette formalisation purement abstraite ne peut être tenue pour certaine, les néoclassiques tenant eux-mêmes compte, dans leurs prévisions, d'une importante marge d'erreur, entachant leurs calculs. C'est donc bien que la loi de substitution neutralise les effets attendus du recours aux mathématiques. Sur ce point, voir Murray N. Rothbard, *Man, Economy, and State*, Princeton, Van Nostrand, 1962 (5e éd., Auburn, Ludwig von Mises Institute, 2004, pp. 282-298).

<sup>2</sup> Benoît Malbranque, *Introduction à la méthodologie économique*, Paris, Institut Coppet, 2013, pp. 40-51.

<sup>3</sup> Léon Walras, *Éléments d'économie pure*, Lausanne, Corbaz, 1874, p. 232.

<sup>4</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Traité théorique et pratique d'économie politique*, op. cit., t. 2, pp. 228-229.

<sup>5</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 229.

<sup>6</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Précis d'économie politique*, op. cit., pp. 66-67.



provenait de la simple accumulation de capital. Pour Paul Leroy-Beaulieu, l'économie est un phénomène vivant, évoluant de sa vie propre ; les crises en font partie. « La cause la plus active des crises commerciales, ce sont les progrès soudains, généraux, profonds, dans la fabrication ou les moyens de transport. Il en résulte de nouvelles conditions de concurrence et de prix qui surprennent et déconcertent un grand nombre de producteurs. Les calculs qui paraissaient les plus judicieux se trouvent tout à coup démentis par l'afflux de produits nouveaux à des conditions de bon marché que l'on n'avait pas prévues ; il en résulte une perturbation momentanée, qui peut se prolonger parfois pendant plusieurs années<sup>1</sup> », mais qui appartient au processus normal de la vie des affaires.

La crise ? Paul Leroy-Beaulieu y voyait « un mal, en quelque sorte nécessaire, que la nature impose ; c'est bien souvent la rançon d'un progrès soudain et considérable », dû à l'innovation technologique<sup>2</sup>. De fait, les crises ne sont pas prévisibles : Paul Leroy-Beaulieu rejetait donc comme illusoire les prétendues théories cycliques, qui assurent que les crises se répètent, avec une régularité de météorologie<sup>3</sup>.

#### 4.3- L'étude des crises, ou la distinction entre « bonne » et « mauvaise » crise

Toutes les crises ne sont pas comparables. Si certaines naissent du progrès technique, il y a également de mauvaises crises – des crises qui, elles, ne résultent pas de l'innovation technologique, mais d'un vice de l'organisation économique. Mais cela, l'économiste ne peut le comprendre, que s'il dépasse l'étude du marché pour analyser l'ensemble des institutions assurant le succès de l'économie de marché, à commencer par le secteur bancaire.

En effet : contrairement à ce que soutiennent les néoclassiques, obnubilés par la demande, ce n'est pas la consommation qui fait marcher le commerce, mais l'épargne. « Toute la production ne doit pas être tournée (...) vers la consommation immédiate. Une partie notable doit en être consacrée à l'épargne, c'est-à-dire à la création de nouveaux instruments de travail<sup>4</sup> ». « L'épargne se traduit en pratique par une direction utile et prévoyante donnée au travail humain. Dans une société qui épargne beaucoup, on produira moins de dentelles, mais plus de fer et plus de houille ; moins d'objets de luxe, mais plus de machines servant à la production ultérieure<sup>5</sup> ». L'épargne est donc nécessaire au bon fonctionnement de l'économie, puisqu'en finançant les entreprises, elle permet d'accroître leur productivité<sup>6</sup>.

Or, comme il n'existe pas de corrélation entre les épargnants et les entrepreneurs, qui veulent utiliser leur épargne à des fins d'investissement, il va falloir qu'un intermédiaire fasse passer l'épargne d'un agent économique à un autre.

C'est là le rôle de la banque.

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 306-307.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 307. Les dates ont ici une certaine importance dans la mesure où ces idées sont généralement attribuées à Schumpeter. Si ce dernier les a très clairement approfondies (Joseph Aloys Schumpeter, *Die Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung*, Leipzig, Duncker & Humblot, 1912), elles étaient en germe dans les écrits de notre auteur, comme on peut le constater.

<sup>3</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Traité théorique et pratique d'économie politique*, op. cit., t. 4, p. 511.

<sup>4</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Précis d'économie politique*, op. cit., p. 313.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>6</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Traité théorique et pratique d'économie politique*, op. cit., t. 3, pp. 396-399.

*Ce rôle, trop longtemps négligé par les économistes, mérite d'autant plus l'attention que le banquier n'est pas qu'un simple intermédiaire, puisqu'il lui revient d'arbitrer entre les demandes d'investissement, et sélectionner celles qui paraissent lui offrir les meilleures perspectives de réussite.*

*Les contractions du crédit reflètent, en temps réel, cette situation. Partant, le secteur bancaire mérite d'autant plus l'attention des milieux d'affaires que les oscillations du taux d'intérêt constituent une source d'informations primordiale pour les agents économiques, tout à fait comparable aux prix sur le marché, puisqu'ils peuvent en déduire l'attitude qu'il leur faut suivre, à un moment donné.* Prenons le cas des ménages : lorsque l'épargne est faible, et que donc, les taux d'intérêt sont élevés, les particuliers sont détournés de l'accès au crédit ; ils savent qu'ils ne pourront obtenir de prêts à la consommation, et reporteront dans le temps leurs achats. L'argent peut alors servir aux entreprises pour financer leurs nouveautés. Plus tard, quand les investissements auront été réalisés, les banques mettront l'accent sur les prêts à la consommation, afin de trouver des débouchés aux marchandises ainsi produites.

Cet enchaînement logique rend la crise, non pas impossible (un investissement pouvant s'avérer avoir été réalisé en pure perte), mais improbable, voire même inoffensif (le taux d'intérêt est conditionné par les fonds, détenus par les banques<sup>1</sup>).

Le raisonnement est le même pour ce qui est des billets émis par les banques : tant que le billet reflète l'existence, pour la banque, de réserves en métaux précieux, et qu'on est assuré « de pouvoir l'échanger, quand on le voudra, aux guichets de remboursement de la banque, contre des espèces métalliques », il doit être considéré comme de la vraie monnaie<sup>2</sup>, les billets de banque n'étant reçus comme monnaie « que parce qu'ils sont convertibles à la première réquisition en or ou en argent<sup>3</sup> ». De fait « sous le régime du remboursement à vue et en espèces, la circulation de ces billets ne peut jamais dépasser le besoin qu'en a le public : d'abord celui-ci porterait au guichet de remboursement les billets dont il n'aurait que faire ; ensuite l'émission même des billets en temps normal est réglée de telle manière que le nombre en soit toujours en proportion de l'activité des affaires<sup>4</sup> », par le jeu de l'escompte.

*Il s'ensuit que, dans une économie libérale, la « mauvaise » crise est rarissime.*

*Mais – dans ces conditions – on peut se demander pourquoi ces crises sont de plus en plus fréquentes ? C'est que, malheureusement, l'équilibre spontané que nous venons de décrire peut être rompu, si la société s'écarte des règles qui régissent l'économie de marché.*

*Tel est en particulier le cas, lorsque les banques abandonnent le principe des réserves<sup>5</sup>, ou lorsque les États font « marcher la planche à billets », en produisant artificiellement de la monnaie dans le*

<sup>1</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Précis d'économie politique*, op. cit., p. 232.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 251.

<sup>3</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Traité de la science des finances*, op. cit., t. 2, p. 616.

<sup>4</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 621.

<sup>5</sup> La question de la banque libre dépasse le cadre de cette étude ; disons seulement qu'il existe une controverse, au sein de l'école libérale, entre les partisans d'un coefficient de caisse de 100 % (contraignant les banques à n'émettre qu'une quantité de billets proportionnelle à ses réserves en métaux précieux) et un système de pure liberté (où c'est la pression de la concurrence, et non la loi, qui inciterait les banques à se montrer prudentes, dans l'émission de monnaie). Ces thèses, bien que différentes, sont toutes conformes aux principes essentiels du libéralisme, dans la mesure où elles voient dans la monnaie une valeur par elle-même. Pour les libéraux, en effet, la monnaie n'est pas qu'un instrument d'échange ; c'est – ou ce doit être – une marchandise. Dans cette optique, « le billet de banque n'est pas de la monnaie ; mais

but de soutenir l'investissement. « Ces billets n'ont pas eu pour cause l'activité des affaires et pour origine la demande du public : ce sont dans la circulation de véritables intrus qui n'y ont pas été appelés par les besoins de l'industrie et du commerce, et qui par conséquent y figurent en excès<sup>1</sup> ».

En pareille hypothèse, une « mauvaise » crise est inévitable, des projets non-rentables, qui n'auraient jamais dû être financés en temps normal, pouvant tout à fait voir le jour, en raison de ce faux crédit, qui ne trouve aucun fondement dans l'économie réelle.

Seulement, la crise financière ne peut en toute justice être imputée à l'économie de marché : elle est la conséquence directe de la mauvaise politique qui l'a engendrée<sup>2</sup>.

#### V.- EN GUISE DE CONCLUSION : PAUL LEROY-BEAULIEU, UN PRÉCURSEUR OUBLIÉ DE L'ÉCOLE AUTRICHIENNE D'ÉCONOMIE<sup>3</sup> ?

Cette question mérite d'être posée, tant la proximité des thèses évoquées est flagrante.

par l'assentiment unanime de tous ceux qui le reçoivent, il en remplit l'office : il est ce qu'on appelle de la monnaie fiduciaire, ou monnaie de confiance ; il manque, en effet, d'un des caractères de la monnaie, qui est d'avoir une valeur par elle-même ; il diffère ainsi notablement des métaux précieux » (*Précis d'économie politique*, op. cit., p. 251).

<sup>1</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Traité de la science des finances*, op. cit., t. 2, pp. 621-622.

<sup>2</sup> Paul Leroy-Beaulieu, *Traité théorique et pratique d'économie politique*, op. cit., t. 4, pp. 499-510. Un dernier mot sur la question : Leroy-Beaulieu est l'auteur d'une loi, très critiquée, en vertu de laquelle on constate une tendance à la baisse du taux de l'intérêt dans les civilisations progressives. « Trois raisons la déterminent. En premier lieu, l'accroissement de la sécurité des transactions, nous parlons ici de la sécurité juridique, car il reste toujours un aléa qui provient de la malhonnêteté et des fraudes de certains emprunteurs ; il y a en outre des aléas nombreux qui tiennent à la nature de certaines entreprises. Cet accroissement de la sécurité fait que, dans la plupart des cas, la prime d'assurance, qui entrait autrefois pour une si grosse part dans le taux de l'intérêt, devient insignifiante ou absolument nulle. La seconde cause qui détermine la tendance à la baisse du taux de l'intérêt, c'est l'augmentation incessante de l'épargne. Toutes les institutions de notre civilisation, on le verra plus loin, tendent à rendre l'épargne plus générale et plus active. Il n'y a pas de doute que la proportion de la production annuelle qui est prélevée par l'épargne ne soit plus considérable aujourd'hui qu'autrefois ; l'épargne n'augmente donc pas seulement dans la mesure de l'augmentation de la production : elle s'accroît plus rapidement encore. La troisième cause qui détermine la tendance à la baisse du taux de l'intérêt, à l'avalissement de l'intérêt, et, croyons-nous, la plus énergique, c'est la diminution de productivité des nouveaux capitaux créés ; l'emploi du capital, au-delà d'une certaine limite, devient de moins en moins rémunérateur. Quand la société a déjà profité de nombreuses améliorations, il devient plus difficile, il deviendra peut-être un jour presque impossible d'en effectuer de nouvelles qui soient considérables » (*Essai sur la répartition des richesses*, op. cit., pp. 246-247). Cette loi, telle qu'elle est présentée, demeure fondée, bien qu'elle ne trouve pas à s'appliquer aujourd'hui en raison, justement, des politiques monétaires accommodantes des banques centrales, qui perturbent l'auto-régulation des marchés.

<sup>3</sup> On aura compris que nous avons ici en tête la nouvelle école autrichienne d'économie. Il existe en effet deux écoles autrichiennes d'économie : la première regroupe Carl Menger et ses disciples immédiats : Eugen von Böhm-Bawerk, Friedrich von Wieser et Emil Sax ; la seconde réunit les économistes qui ont repris à leur compte l'approche subjectiviste initiée par Menger, mais réellement mise en forme par Ludwig von Mises. Tel est le cas, notamment, de Ludwig Lachmann, d'Israel Kirzner, de Murray N. Rothbard et de tous les « néo-autrichiens ». Contemporain des premiers, Leroy-Beaulieu a naturellement intégré leurs apports à sa propre conception de l'économie. Et s'il lui est arrivé de regretter l'aspect quelque peu « scolastique » des écrits de Menger et Wieser (*Traité théorique et pratique d'économie politique*, op. cit., t. 1, p. 186), il approuvait sans réserve leur méthode subjectiviste (*Ibid.*, t. 1, p. 79), qui s'est avérée si féconde sur la question de la valeur (*Ibid.*, t. 3, p. 21).

Alors, certes : il y a toujours quelque chose d'un peu artificiel à identifier *a posteriori* un auteur à un courant de pensée qu'il n'a pas connu, et sur lequel il ne s'est, en toute logique, jamais prononcé. Mais *force est de constater que les divers éléments que nous venons d'exposer dans le corps de cette étude renvoient à des thèses développées ultérieurement par les économistes de l'école autrichienne, et qui ont d'ailleurs assuré la célébrité – méritée – de ce courant de pensée. Que le lecteur s'en fasse juge : comme Paul Leroy-Beaulieu, les « autrichiens » refusent l'homo œconomicus et les outils méthodologiques développés par les économistes néoclassiques<sup>1</sup> ; comme lui, ils ont condamné le dirigisme économique, en rappelant l'impossibilité du calcul dans une économie soumise à une planification autoritaire<sup>2</sup> ; comme lui, ils ont mis en évidence le caractère informatif du mécanisme des prix, qui participe de la coordination des actions individuelles dans l'économie de marché<sup>3</sup> ; comme lui, ils ont contribué à améliorer notre compréhension du monde en réexaminant le rôle de l'entrepreneur<sup>4</sup>, et en voyant dans l'économie un processus en perpétuel mouvement<sup>5</sup> ; comme lui, ils ont perçu l'importance du crédit, dans la formation des cycles économiques<sup>6</sup> ; comme lui, ils ont compris que la société est un ordre spontané<sup>7</sup>, et que, somme toute, le libéralisme économique repose sur l'idée que, « par l'application de règles universelles de juste conduite, qui protègent un domaine privé individuel reconnaissable, un ordre spontané apparaîtra de lui-même dans les affaires humaines, d'une complexité plus grande qu'aucun arrangement délibéré n'en aurait pu produire<sup>8</sup> ».*

Alors, bien sûr : Paul Leroy-Beaulieu ne saurait être tenu pour une sorte de devin, ayant eu la prescience d'événements qui ne se sont développés, que bien des années après sa mort ; mais il a contribué à mettre en lumière certaines idées-forces de l'école économique contemporaine, prenant ainsi sa place dans une longue succession de grands penseurs, qui, par leurs efforts successifs, ont donné au libéralisme économique sa valeur scientifique. Rien que pour cela, il importe que les libéraux se souviennent de ce brillant économiste, dont le rôle de pionnier ne saurait être contesté.

<sup>1</sup> Ludwig von Mises, *Human Action: A Treatise on Economics*, New Haven, Yale University Press, 1949.

<sup>2</sup> Ludwig von Mises, *Die Gemeinwirtschaft*, Jena, Gustav Fischer, 1932 ; Ludwig von Mises, « Economic Calculation in the Socialist Commonwealth », in Friedrich August von Hayek (dir.), *Collectivist Economic Planning*, Londres, Routledge, 1935, pp. 87-130.

<sup>3</sup> Friedrich August von Hayek, « The Use of Knowledge in Society », *American Economic Review*, 1945, vol. 35, pp. 519-530 ; Thomas Sowell, *Knowledge and Decisions*, New York, Basic Books, 1980 ; Gerald O'Driscoll & Mario Rizzo, *The Economics of Time and Ignorance*, New York, Basil Blackwell, 1985.

<sup>4</sup> Israel Kirzner, *Competition and Entrepreneurship*, Chicago, University of Chicago Press, 1973.

<sup>5</sup> Ludwig Lachmann, *The Market as an Economic Process*, New York, Basil Blackwell, 1986.

<sup>6</sup> Ludwig von Mises, *Theorie des Geldes und der Umlaufsmittel*, Leipzig, Duncker & Humblot, 1912 ; Friedrich August von Hayek, *Geldtheorie und Konjunkturtheorie*, Vienne, Holder-Pichler-Tempsky, 1929.

<sup>7</sup> Friedrich August von Hayek, *Law, Legislation and Liberty*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1973-1979, 3 vol. (trad. *Droit, législation et liberté*, Paris, Presses universitaires de France, 1980-1983, 3 vol.).

<sup>8</sup> Friedrich August von Hayek, *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1967 (trad. *Essais de philosophie, de science politique et d'économie*, Paris, Les Belles Lettres, 2007, p. 250).

## Quelques informations complémentaires sur

# Louis-Paul Abeille

Article tiré de la *Biographie toulousaine* (1823)

ABEILLE (Louis-Paul), fils de Joseph Abeille, ingénieur du roi, né à Toulouse<sup>1</sup> le 2 juin 1719, mourut à Paris le 28 juillet 1807, âgé de quatre-vingt-huit ans. Dès l'année 1757, il fit partie des états de Bretagne. Ce fut alors qu'il fonda la société d'agriculture de cette province. On lui doit en société avec M. Montaudoin, négociant de Nantes, la rédaction de l'ouvrage intitulé : *Corps d'observations de la société d'Agriculture, de Commerce et Arts*, établie par les états de Bretagne, Rennes, 1760 et 1762, 2 vol. in-8.<sup>o</sup> et in-12. Cet ouvrage reçut un bon accueil du public ; les principes qu'Abeille y développa, l'associèrent naturellement aux écrivains qui se firent con-

<sup>1</sup> Cet article a été pour moi l'objet de beaucoup de recherches. Rédigé depuis le moment où j'eus le dessein de donner au public cette Biographie, il devait nécessairement y entrer, puisque j'avais suivi les documents de Chaudon, ainsi que le Journal de Toulouse, qui faisaient naître Abeille dans cette ville. Je consultai la *Biographie universelle*, et je vis, non sans étonnement, que je m'étais parfaitement trompé, puisqu'on le faisait naître à Toulon, et je fus d'autant plus pressé de retirer mon article, qu'il me paraissait impossible de croire que M. Michaud eût été induit en erreur, lui qui devait nécessairement avoir rectifié toutes celles qui avaient été commises avant lui. Un second témoin confirma pleinement ma résolution. M. Barbier fit paraître en 1820, son *Examen critique, et complément du Dictionnaire historique, etc.* Cet ouvrage était destiné à relever les fautes commises par ses prédécesseurs, et principalement celles de la *Biographie universelle*. Je feuilletai aussitôt ce livre, et j'y rencontrai l'article Abeille beaucoup mieux rédigé que partout ailleurs, et accompagné d'une notice fort exacte des ouvrages de cet auteur. M. Barbier donnait, ainsi que les frères Michaud, Toulon pour le lieu de naissance d'Abeille ; une autorité aussi respectable que celle de M. Barbier me tira du doute où j'avais été jusqu'alors. La *Biographie toulousaine* était terminée, et il ne nous restait que quelques articles supplémentaires, lorsque je m'aperçus qu'il n'y avait point d'inconvénient à insérer l'article dans le supplément où il se trouve ; mais à peine venait-il d'être imprimé, que je pris la résolution de faire toutes les recherches nécessaires pour découvrir la véritable patrie d'Abeille ; elles tendaient en même temps à mettre d'accord plusieurs Biographes distingués. Mon premier soin fut d'aller au bureau de l'état civil ; M. Boissier, chef de bureau de cette administration, auquel je dois beaucoup de remerciements, m'offrit de me laisser consulter les registres des paroisses : après avoir parcouru ceux de l'église du Taur, le hasard nous fit tomber sur celui de la paroisse Saint-Pierre. Ce fut dans celui-là que nous trouvâmes le nom d'un Abeille, né à Toulouse le 27 juin 1719. Je vais citer textuellement l'extrait de l'acte de naissance. « Louis-Paul Abeille, fils du sieur Joseph Abeille, ingénieur du roi, et de dame Magdelaine de Labat, mariés, né à Toulouse sur la paroisse Saint-Pierre le 29 juin 1719, parrain très haut et très puissant seigneur messire Louis de Bernaye, conseiller d'état, intendant de la province du Languedoc ; marraine demoiselle Paule de Labat, tante maternelle, etc. » Cette pièce, je crois, suffit pour prouver qu'Abeille est réellement né à Toulouse, et non à Toulon. Je m'empresse d'avouer que faute de renseignements sur la vie privée d'Abeille, j'ai copié l'article de M. Barbier, comme le seul complet à cet égard. Abeille fut en correspondance avec Morellet, de Fourqueux, Trudaine et Dupont. (Mémoires de Morellet, p. 16, t. 1<sup>er</sup> (*Note de l'éditeur.*))

naître à cette époque sous la dénomination *d'économistes*. Dès 1763, il fit paraître à Paris quelques écrits en faveur de la liberté du commerce des grains. Les grandes connaissances qu'Abeille acquit en économie politique, le firent nommer inspecteur général des manufactures de France, et ensuite secrétaire du bureau du commerce. MM. Trudaine, Turgot, d'Invaux, Malesherbes et Calonne, eurent souvent recours à ses lumières. Lorsque l'on forma à Paris, en 1785, une société royale d'agriculture, Abeille en fut un des membres les plus laborieux. Il a composé une foule d'ouvrages sur des objets relatifs à l'économie politique, aux finances, au commerce et à l'agriculture, mais aucun ne porte son nom. « Content d'avoir bien fait, dit M. le secrétaire de la société royale d'agriculture de Paris, dans la trop courte notice qu'il a consacrée à Abeille, il refusait toujours de paraître. Il existe plus d'une preuve matérielle qu'un grand nombre d'écrits très utiles, fruits de ses veilles et de ses profondes connaissances, ont été publiés sans nom d'auteur, ou qu'ils ont, de son consentement, paru sous des noms étrangers, ou bien que d'autres écrivains se les sont attribués, sans éprouver de sa part aucune réclamation. » Pour rendre à la mémoire d'Abeille l'hommage digne de sa modestie et de ses talents, je consignerai ici tous les renseignements que j'ai pu recueillir sur ses ouvrages. On lui doit donc, outre les deux volumes cités plus haut, I. *Table raisonnée des ordonnances, édits, etc., registrés au parlement de Bretagne depuis son érection jusqu'en 1750, etc.*, Rennes 1757, in-4.° II. *Lettre d'un négociant sur la nature du commerce des grains*, Paris 1763, in-8.° de 23 pages, et in-12 de 24 pages. III. *Réflexions sur la police des grains en Angleterre et en France*, Paris, mars 1764, in-8.° de 52 pages. Cette brochure fit une grande sensation ; l'abbé Morellet et M. le Trosne la citèrent comme l'ouvrage d'un homme très instruit. IV. *Relation abrégée de l'origine, des progrès et de l'état actuel de la Société d'émulation et d'encouragement de Londres*, traduite de l'anglais par M. de Monticourt, Londres et Paris 1764, in-8.° de 147 pag. Les notes curieuses qui terminent ce volume sont d'Abeille. Depuis près de vingt ans la France possède une *Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, conçue sur un plan beaucoup plus vaste que celle de Londres. V. *Effets d'un privilège exclusif sur les droits de la propriété, etc.*, Paris, 1765, in-8.° de 82 pages. L'objet de cette brochure était de faire connaître les inconvénients d'une déclaration du roi, donnée en 1713, qui gênait le commerce des *eaux-de-vie de cidre* en Normandie et en Bretagne. VI. *Faits qui ont influé sur la cherté des grains en France et en Angleterre*, Paris 1768, in-8.° de 48 pages. VII. *Principes sur la liberté du commerce des grains*, Paris 1768, in-8.° de 162 pages. Cet ouvrage fut critiqué dans le *Journal du commerce* ; les *Éphémérides* en firent l'apologie. M. Dupont, dans ses *Éphémérides*, a cité avec éloge, analysé avec talent, ou indiqué d'une manière avantageuse, ces différents opuscules. Dans tous l'auteur a défendu les principes d'une saine politique, de la justice et de la liberté. Les numéros 3, 5 et 6, ont été réimprimés à Yverdon en 1769, dans le tome sixième d'une nouvelle édition de la *Physiocratie* de M. Dupont. VIII. *Mémoire à consulter, et consultation pour MM. Boyelleau, Lagrenée, Tremisot, Abeille et Yzact, conseillers du conseil souverain de Pondichéry*, contre un imprimé publié par le sieur de la Ronce de Colombel, ci-devant capitaine des troupes de la compagnie des Indes, contenant des faits intéressants sur l'autorité et le régime de la compagnie et de ses représentants dans les Indes orientales, 1766, in-8.° de 148 pages. IX. *Mémoire présenté par la Société royale d'agriculture à l'Assemblée nationale le 24 octobre 1789, sur les abus qui s'opposent aux progrès de l'agriculture, et sur les encouragements qu'il est nécessaire d'accorder à ce premier des arts*, Paris, Baudouin, in-8.° de 176 pages. X. *Observations de la Société royale d'agriculture sur l'uniformité des poids et des mesures*, Paris 1790, in-8.° de 125 pages, et dans les *Mémoires de la Société royale d'agriculture*. XI. *Observations de la Société royale d'agriculture sur la question*

*suivante qui lui a été proposée par le comité d'agriculture et de commerce de l'Assemblée nationale* : L'usage des domaines congéables est-il utile ou non au progrès de l'agriculture ? lues le 17 mars 1791, in-8.° de 64 pages. L'abbé Lefèvre et l'abbé Tessier ont eu part à la rédaction de ces observations. M. Abeille a publié les *Observations de M. Malesherbes* sur l'histoire naturelle, générale et particulière de MM de Buffon et d'Aubenton, Paris, 1798, 2 vol. in-4.° et in-8.°, chez Pougens. Elles sont précédées d'une introduction de l'éditeur, qui prouve des connaissances étendues, de la philosophie, de la sensibilité, et le talent d'écrire. En 1787, il avait eu la plus grande part à la rédaction d'un prospectus publié par M. le Brigand, sous ce titre : *Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes*, 1 vol. in-4.° J'ai vu un exemplaire sur lequel Abeille avait lui-même déposé cet aveu.

# Examen de quelques reproches adressés aux tendances industrielles de notre temps

Charles Dunoyer

(*Journal des économistes*, tome V, 1843)

L'homme cultive les mêmes arts à peu près dans tous les temps. À quelque hauteur qu'on remonte dans l'histoire de la civilisation, on retrouve toujours, sous une forme plus ou moins déterminée, les divers ordres de travaux, les principaux genres d'organes ou d'appareils qui sont nécessaires au développement de la vie sociale. Ils existent en ébauche jusque dans les âges les plus rudes de la société. On en découvre les premiers rudiments même dans la vie errante des peuples chasseurs et pasteurs. L'anthropophage ne vit pas seulement de meurtre, le nomade seulement de rapine. L'un et l'autre commencent, sous tous les rapports essentiels, à donner une direction innocente et fructueuse à l'emploi de leurs facultés. Il y a dans leur état social quelques industries extractives, d'utiles déplacements d'hommes et de choses, un peu de fabrication, de faibles commencements d'agriculture, quelques essais informes d'art et de poésie, d'études et d'observations scientifiques, de morale et de religion, de gouvernement et de police.

On aperçoit donc, jusque dans les modes d'existence les plus sauvages, le commencement de tous les arts dont l'ensemble forme le système industriel tout entier ; et la seule chose qui distingue véritablement les sociétés civilisées des âges incultes, c'est qu'à mesure qu'on avance, on retrouve les mêmes travaux non seulement plus développés, plus habiles, plus exercés, plus puissants de toute manière ; mais surtout plus dégagés de ce qui s'y mêlait d'abord d'habitudes violentes ou frauduleuses, plus réduits à l'état d'industrie, dans la pure et honorable acception du mot, et tous ensemble plus directement occupés du bonheur de l'homme, de l'amélioration de sa destinée, de la satisfaction de ses besoins de toute espèce. C'est là ce que de nos jours on appelle les tendances industrielles de la société. Ces tendances consistent à la fois dans le progrès de tous les arts que l'économie sociale embrasse, et dans leur commune application, dans leur application toujours plus directe, plus intelligente et mieux réglée aux besoins de l'homme.

Par quel malentendu ou par quel amour déréglé du paradoxe arrive-t-il qu'une direction si naturelle et si légitime de l'activité humaine trouve encore des détracteurs ? Rien de plus habituel que de voir déprimer notre temps à raison de ses tendances industrielles. Je puiserais aisément dans les publications contemporaines, même en ne mettant à contribution que des ouvrages estimés, les matériaux d'un acte d'accusation où l'on verrait imputer à la fois à l'industrie de troubler les relations sociales, — de pervertir les mœurs, — de dégrader les arts, — d'affaiblir et d'abaisser l'étude des



sciences, — de nuire finalement, sous tous les rapports essentiels, au perfectionnement de nos facultés.

Et d'abord, reprenant le thème de Rousseau et de Montaigne, on reproche aux diverses professions industrielles d'avoir des intérêts nécessairement opposés : « Établissez la liberté du commerce, vous aurez, observe-t-on, contenté l'armateur qui veut parcourir sans gêne la vaste étendue de la mer, vous plairez au consommateur qui veut acheter à bon marché de bonnes marchandises : mais comment ferez-vous partager leurs sentiments par ce fabricant qui fonde son débit sur l'exclusion des concurrences étrangères ? Partout la liberté et le monopole sont en présence dans le monde industriel, comme l'égalité et le privilège dans le monde politique. C'est donc uniquement par des illusions, par des fables, par des bruits mensongers qu'on prétendrait enrégimenter ces intérêts contraires sous un étendard commun. Pour se désunir, ils n'ont qu'à se regarder. » Ainsi, premier point, l'inévitable effet de l'industrie est de diviser les hommes. — Ce n'est pas tout. Tandis qu'on lui reproche d'être un principe de discorde, on l'accuse encore d'être une source de dépravation. Elle n'est pas seulement coupable de troubler la paix, mais encore de corrompre les mœurs. On n'est, poursuit-on, préoccupé sous son influence que d'intérêts matériels, que d'idées de fortune et de bien-être. Une ardeur immodérée pour le gain, un appétit toujours plus vif de jouissances sensuelles, un luxe de plus en plus excessif, des penchants chaque jour plus personnels et plus égoïstes, voilà, s'écrie-t-on, ce qu'elle produit. — La vie industrielle d'ailleurs n'est pas moins anti-poétique qu'anti-morale ; elle tue l'imagination et le goût ; elle remplace partout l'idéal par une réalité grossière, et elle ne déprave pas moins les arts que les mœurs. — Elle a en outre le tort de faire négliger le côté philosophique et élevé des sciences, leur côté sublime et abstrait, pour concentrer exclusivement l'attention sur leur côté applicable et utile, et elle nuit en réalité à la culture de l'esprit, à l'étendue et à l'élévation des intelligences.— De sorte que la vie industrielle, à en croire ses détracteurs, aurait à la fois pour effet d'arrêter l'essor de nos facultés et d'en pervertir l'usage, tant à l'égard de nous-mêmes que dans nos rapports avec nos semblables ; d'où il suivrait qu'un état social où l'on fonde son existence sur l'industrie, est préjudiciable de toute façon à l'exercice des forces humaines et par conséquent à la liberté du genre humain.

Ceux qui élèvent ces objections commettent une singulière inadvertance. Ils ne prennent pas garde qu'ils attribuent à l'esprit d'industrie des dispositions qui ne nous sont, il est vrai, que trop naturelles, mais qui, bien évidemment, sont nées en nous d'une tout autre source que le sentiment honnête qui nous pousse à purifier de plus en plus les arts que nous exerçons, à les dégager de tout mélange de violence, et à chercher la fortune et le bien-être uniquement dans le travail.

Ainsi l'on ne peut certainement pas contester que les nombreuses classes de travailleurs qui concourent au mouvement et à la vie de la société, n'aient élevé, dans tous les temps, beaucoup de prétentions injustes, qu'elles n'aient tendu toutes plus ou moins à s'enrichir en s'opprimant réciproquement, en visant à obtenir, au détriment les unes des autres, tels ou tels pouvoirs bien abusifs, telles ou telles prohibitions bien iniques. Mais, en bonne conscience, était-ce là de l'industrie, au moins dans la véritable acception, dans l'acception honorable du mot ? Celui qui cherche à se procurer, par la sollicitation d'un privilège injuste, des bénéfices que naturellement il n'obtiendrait pas, fait-il un acte d'industrie ? L'esprit d'accaparement et de monopole est-il de l'esprit d'industrie ? L'odieux régime de préférences et d'exclusions que cet esprit enfante, et qui a été si souvent décrit et apprécié, est-il le régime industriel ? Assuré-

ment, non : extorquer n'est pas produire ; accroître ses profits par des extorsions, quelque bien déguisées qu'elles puissent être, n'est pas les accroître par du travail. Loin que le mot industrie, sensément et honnêtement entendu, implique l'idée de ces procédés illégitimes, il est manifeste qu'il les exclut ; et la vie des peuples industriels sera d'autant plus industrielle que les arts divers qu'ils exercent auront été plus dégagés des artifices frauduleux ou violents que l'esprit de domination et de cupidité y mêle sans cesse, pour tâcher de les rendre plus lucratifs.

On ne peut nier davantage, je l'avoue sans difficulté, que les hommes livrés à la pratique d'un art, quel qu'il soit, ne jouissent souvent avec peu de modération du bien qu'il leur procure, qu'ils ne puissent être égoïstes, fastueux, sensuels ; et il faut reconnaître qu'ils deviennent ordinairement tout cela avec d'autant plus d'excès que leur profession est moins pure, qu'il s'y mêle plus de pouvoirs abusifs, et que leurs gains sont rendus par là plus rapides. Mais est-il permis de dire que ces vices, malheureusement unis à l'humaine nature, sont fomentés en eux par leur industrie ? Ne le seraient-ils pas plutôt par l'alliage impur que d'autres vices y mêlent ? Et parce que leur industrie se purifiera, parce qu'elle se dégagera de tout injuste pouvoir, et deviendra plus complètement industrielle, s'ensuit-il qu'elle sera plus propre à les pervertir ?

J'accorde encore que les hommes livrés à la pratique d'une industrie quelconque peuvent n'avoir pas toujours le goût plus pur que les mœurs, et je pense qu'il en doit être surtout ainsi lorsque, par l'effet d'injustes faveurs, leur fortune, trop rapidement improvisée, leur permet de se procurer toute sorte de jouissances avant que leur goût ait eu le temps d'être épuré par l'éducation. Mais de ce qu'il leur arrive, dans cette situation surtout, de ne pas se montrer toujours bien délicats dans le choix de leurs plaisirs, et d'encourager sans beaucoup de discernement les arts et les artistes, s'ensuit-il que c'est la faute de leur industrie ? N'est-ce pas plutôt celle des pouvoirs abusifs qui s'y trouvent mêlés, et qui ont eu, en divers cas, le fâcheux effet d'accélérer beaucoup trop le progrès de leur fortune ? Y a-t-il quelque raison de penser que leur goût deviendra moins pur, parce que leur industrie serait plus pure, et croit-on qu'en perfectionnant en nous le sentiment du juste, nous perdions le sentiment du beau ?

J'admets qu'il se puisse enfin que dans la vie industrielle on cultive les sciences avec moins de désintéressement que sous l'influence des régimes qu'on a appelés religieux ou militaires : mais comment oser dire qu'elles y sont cultivées avec moins d'activité, d'intelligence, d'étendue, de rectitude et même d'élévation ?

Loin de convenir que la vie industrielle mérite les reproches qu'on lui a si souvent adressés, d'être antiscientifique, antipoétique, antimorale, antisociale, affirmons hardiment au contraire que c'est sous l'influence de ce régime, et à mesure que les diverses professions deviennent plus pures de tout mélange d'injustice, à mesure qu'elles deviennent plus industrielles, que se perfectionnent davantage les beaux-arts, les sciences, les mœurs, les relations sociales, et que nos facultés de toute espèce prennent l'essor le plus poétiquement animé, le plus sagement dirigé, le plus moralement et socialement régulier dont elles soient susceptibles.

Que signifie par exemple de prétendre que la vie industrielle est contraire à la poésie ? La société, disons-nous, devient d'autant plus industrielle que les arts divers qu'elle embrasse sont plus dégagés de tout mauvais moyen de s'enrichir. Qu'y a-t-il dans ce fait qui puisse nuire au sentiment poétique ? Et pourquoi, ai-je déjà demandé, en obéissant mieux au sentiment du juste, aurions-nous l'âme moins ouverte au sentiment du beau ? Pourquoi n'y aurait-il plus dans la société ni imagination, ni passion, ni talent de peindre, parce que la violence et la fraude en seraient mieux bannies, et

que, tous les arts demeurant d'ailleurs les mêmes, chacun d'eux seulement serait mieux purgé de ce que la barbarie des temps passés avait pu y mêler de pouvoirs injustes, et plus complètement réduit à ce qu'il renferme d'industriel ?

Plus l'industrie humaine se purifie de tout ce que le passé y avait joint de moyens immoraux de s'enrichir, et plus nous sommes naturellement excités à tirer parti de tous les arts honnêtes qu'elle présente. Plus donc la vie devient industrielle, et plus les beaux-arts, comme tous les autres, doivent être cultivés avec ardeur.

Plus la vie devient industrielle, et plus nous tendons à nous faire une idée juste du véritable objet de tous les arts, de ceux qui agissent sur l'imagination et la passion comme de tous les autres. Plus donc la vie devient industrielle, et mieux les beaux-arts, comme tous les autres, doivent être compris, plus ils doivent être cultivés avec intelligence.

Plus la vie devient industrielle, et plus les arts spécialement désignés par le nom d'arts utiles ont besoin de l'assistance des beaux-arts. Plus donc la vie devient industrielle, et plus le concours des beaux-arts doit être généralement réclamé, plus doit s'étendre et s'agrandir leur domaine.

Plus la vie devient industrielle, et plus tous les arts qu'elle embrasse, activement et habilement dirigés, accroissent l'aisance universelle ; plus, par conséquent, ils nous procurent les moyens de satisfaire notre passion naturelle pour les plaisirs de l'imagination et du goût. Plus donc la vie devient industrielle, et plus nous avons les moyens d'encourager les beaux-arts, d'entretenir et d'accroître leur activité, de la rendre élevée et féconde.

Plus la vie devient industrielle et plus elle permet aux beaux-arts de perfectionner leurs moyens d'action, de répandre à peu de frais, de propager, de généraliser les salutaires émotions qu'ils procurent : et n'est-ce pas encore là une manière puissante de les servir ?

Plus enfin la vie devient industrielle, et plus il y a nécessité de cultiver les beaux-arts, dans l'intérêt même de l'industrie, et pour en prévenir la dégénération, pour lui conserver le mouvement et la vie, pour lui donner de plus en plus la pureté du goût, la correction et l'élégance des formes.

Où se manifeste au surplus, dans la vie industrielle, ce prosaïsme qu'on reproche tant à l'industrie, et où est la preuve que les intérêts qui la préoccupent détruisent dans les hommes le sentiment de la poésie ? À quelle époque s'est-on montré plus sensible que de nos jours aux émotions que les beaux-arts procurent, et comment ne pas être frappé de la passion presque frénétique qu'inspirent partout, et notamment dans les pays où l'industrie est le plus avancée, les artistes d'un grand talent, ceux surtout dont l'art a plus particulièrement le pouvoir de parler à l'imagination et à la passion, les grands artistes dramatiques, les compositeurs et les chanteurs éminents, les chanteuses et les danseuses célèbres ? Comment, par exemple, accuser le temps présent d'indifférence pour l'art et les artistes sous l'impression non encore affaiblie de l'accueil qu'ont reçu dans le monde civilisé les Talma, les Pasta, les Malibran, les Taglioni, les Rubini, bien d'autres encore, et notamment en présence des ovations singulières qui étaient faites récemment à une danseuse et à une tragédienne célèbres dans les deux pays les plus industriels du monde, en Angleterre et aux États-Unis ? Et au surplus, où manquent aujourd'hui aux grands artistes l'empressement animé des populations, les caresses, les distinctions, les fortunes rapides, les acclamations enthousiastes ? Platon voulait qu'on bannît les poètes de sa république en les couvrant

de fleurs : nous couvrons de fleurs les grands artistes et nous nous efforçons de les retenir. C'est à qui fera pour cela le plus de sacrifices, j'ai presque dit le plus de folies.

Certes le reproche qu'il est le moins permis de faire aux populations industrielles de notre temps, c'est de manquer d'ardeur poétique, d'enthousiasme, d'exaltation. Il n'y a encore, hélas ! que trop de poésie dans bien des âmes ; il n'y a que trop de ces instincts violents, de ces sentiments primitifs et emportés de la nature humaine qui formaient la poésie des temps antiques. Qu'on en juge par les crimes privés et publics que font commettre chaque jour l'imagination et les passions surexcitées ; par ces soulèvements, ces émeutes, ces meurtres, ces empoisonnements, ces assassinats sans nombre, par ces folles comédies, par ces tragédies cruelles dont la société nous offre incessamment le spectacle ; qu'on en juge surtout par les suicides multipliés auxquels aboutissent tant de passions mal contenues, l'amour, l'émulation, l'ambition, le désir de la gloire. Celui-ci trouve les plaisirs de la vie trop au-dessous de ce qu'il avait rêvé ; celui-là désespère d'acquiescer jamais assez de gloire ; cet autre ne peut survivre au regret qu'il éprouve de voir pâlir celle dont il brillait ; ce quatrième, né avec une intelligence bornée dans une condition obscure, ne supporte pas l'idée de n'exercer que des fonctions proportionnées à la médiocrité de son intelligence et de sa condition. Je n'ai pas besoin de citer d'exemples : il y en a de notables et de récents dans tous les souvenirs.

Loin que les artistes de notre temps manquent d'imagination et de passion, ils en ont souvent plus qu'ils n'en peuvent conduire. Ce qui dépare le plus leurs œuvres, c'est peut-être une recherche exagérée de la vie et de l'expression. « Tous les anciens, a dit un écrivain moderne, distingué par la délicatesse et la sûreté du goût, tous les anciens avaient dans l'esprit beaucoup moins de mouvement que nous : ils auraient cru, s'ils en avaient montré autant, pécher contre la bienséance. Aussi leurs livres et leurs statues offrent-ils de perpétuels modèles de modération. » C'est du temps de l'empire, notez, que l'auteur faisait ces remarques. Que n'eût-il pas dit de nos jours, et en comparant la fougue actuelle à la modération antique !

C'est au surplus un assez beau reproche à faire à l'art que de l'accuser de pécher par excès d'animation, surtout s'il joignait toujours la correction du dessin et la pureté des formes à la chaleur naturelle du sentiment. Mais plus peut être fondé ce reproche qu'on lui adresse aujourd'hui de s'émouvoir outre mesure, et plus il est permis de trouver étrange celui qu'on fait en même temps à la vie industrielle de détruire en nous le sentiment de la poésie.

Non seulement il n'y a rien dans l'industrie d'antipoétique ; mais qu'y a-t-il au fond de plus poétique que ses œuvres ? Et comment comparer avec quelque bonne foi la poésie de la vie inculte à celle de la vie civilisée ? « Qu'elle est belle, s'écriait Buffon, cette nature cultivée ! Que, par les soins de l'homme, elle est brillante et pompeusement parée ! » — « Il y a, remarquait récemment un grand poète, plus de véritable poésie dans ce mouvement fiévreux du monde industriel qui rend le fer, l'eau, le feu, tous les éléments les serviteurs animés de l'homme, que dans l'inertie de l'ignorance et de la stérilité, et dans le repos contemplatif d'une nature inactive. » — Quelles sont les créations fantastiques de la féerie que l'industrie n'ait à peu près réalisées ? Et qu'imaginer de plus prodigieux que le pouvoir qu'elle possède d'évoquer les forces cachées de la nature et de les réduire à des fonctions serviles, d'en faire les esclaves à la fois les plus soumis, les plus ingénieux et les plus puissants ? Si nous sommes blasés sur ces merveilles, songeons, pour tâcher de les sentir, à l'impression d'étonnement, à l'espèce de stupéfaction qu'elles produisent sur les hommes apparte-

nant à des nations incultes qui les voient pour la première fois : ou bien rapprochons, pour les mieux apprécier, du temps où elles existent, celui où elles n'étaient pas encore créées, et, par exemple, comparons avec le Paris actuel ce Paris des siècles passés, qu'on a jugé quelquefois si poétique. Qu'y avait-il de si poétique, je vous prie, dans les rues étroites, tortueuses, non pavées, non éclairées et toutes remplies de boue, d'immondices, d'impuretés, de meurtres, de cet ancien Paris ? Et qui ne sent que le Paris actuel, avec ses monuments innombrables, ses quais, ses places, ses jardins somptueux, ses promenades à la fois majestueuses et riantes, ses rues comparativement droites, spacieuses, aérées, propres, éclairées avec tant de luxe et d'éclat, également sûres de nuit et de jour, parle à l'imagination d'une manière infiniment plus vive et surtout plus heureuse ? Qui ne conviendra même sur-le-champ que le Paris du siècle de Louis XIV était à une distance énorme de la magnificence du Paris actuel ? Quel était alors l'aspect extérieur de la ville ? Quelle était en particulier la tenue intérieure des habitations ? Jugez-en par ce que Mme de Maintenon nous en donne à connaître. Quoi de moins idéal et de moins poétique que le budget dressé par cette noble dame, et qu'on a quelquefois cité, des dépenses que faisait alors une grande maison ? De temps en temps ainsi des révélations nous sont faites, de vieux souvenirs nous sont rappelés, qui nous permettent de prendre le passé sur le fait et de juger combien il était vulgaire. Qu'y avait-il alors dans la vie commune qui répondît à toutes les aisances, les somptuosités, les élégances du temps actuel ? Quel moyen d'éclairage avait-on qui approchât du gaz éblouissant que l'industrie a su faire jaillir du sein ténébreux de nos mines de houille ? Quels étaient les coursiers qui auraient pu conduire le grand roi avec l'impétuosité, la précision, la sûreté de ces machines miraculeuses dont chacun dispose aujourd'hui, et qui entraînent non pas un homme, mais des populations entières avec une rapidité moyenne de dix lieues à l'heure ?...

Il y a dans la froideur de certains esprits pour ces prodiges quelque chose de bien singulier ; car enfin, si les premiers essais de tous les arts ont pu à bon droit enflammer l'imagination des poètes, pourquoi leurs derniers perfectionnements et leurs découvertes les plus merveilleuses devraient-elles nous laisser indifférents ? Qu'y a-t-il, dans le soc informe qui valut l'immortalité au premier laboureur, de plus divin que le semoir de Felleberg ou la charrue à la Dombasle ? Pourquoi le méchant bateau qui porta si péniblement les Argonautes dans la Colchide est-il poétique ? Et pourquoi le navire à vapeur qui franchit en douze jours l'Atlantique ne le serait-il pas ? Que trouve-t-on dans la navigation faible, embarrassée, impuissante que chante l'auteur de *l'Odyssée*, de plus merveilleux que dans nos rapides voyages de circumnavigation et dans nos excursions hardies à travers les glaces du pôle ? Pourquoi faudrait-il s'attendrir devant les misérables barques à rames qui combattirent à Salamine et à Actium, et demeurer de glace devant nos magnifiques vaisseaux de guerre, parés, grésés, ornés de leurs pavillons et de leurs flammes, ombragés du nuage de leur voile et faisant feu de tous leurs canons à la fois ? Il ne manque pour nous émouvoir, soyons-en sûrs, aux créations des arts contemporains, que l'illusion de la perspective ; et si par quelque catastrophe, heureusement impossible, elles venaient à disparaître de la surface du sol, les générations qui nous suivraient, et à qui en serait révélée l'histoire, n'auraient jamais assez d'attendrissement et de larmes pour en déplorer la destruction. « La nature inculte est hideuse et mourante », a dit encore Buffon. Si elle nous émeut, c'est par l'impression d'horreur qu'elle nous inspire et à cause de l'attrait intime et profond qu'a pour nous la nature cultivée. Les œuvres de la création sont merveilleuses ; mais qui ne sent ce qu'il y a de vraie poésie dans le travail humain

continuant l'œuvre de la création divine, et dans l'expansion toujours croissante de la vie ? Plus l'industrie humaine s'anime, plus s'activent, s'éclairent, se fortifient et se rectifient les mouvements de tous les arts, et plus la vie devient véritablement poétique.

Que signifie de prétendre, d'un autre côté, que la vie industrielle nuit à la culture des sciences ? Bien loin de là, ce genre de vie est le seul, je supplie de le remarquer, où les sciences soient convenablement cultivées et où elles ajoutent véritablement à notre puissance. Dans les pays et dans les temps de domination, l'étude n'est guère qu'une contemplation oiseuse, un amusement, un frivole exercice, destinés uniquement à satisfaire la curiosité ou la vanité. On apporte aux études l'esprit le moins propre à acquérir de véritables connaissances ; on dédaigne d'un autre côté de faire de ses connaissances d'utiles applications ; on tient que la science déroge sitôt qu'elle est bonne à quelque chose ; le savant croirait la dégrader et se dégrader lui-même en la faisant servir à éclairer les procédés de l'art. L'artiste, de son côté, se soucie médiocrement des théories scientifiques. Il rend à la science tout le mépris dont le savant fait profession pour l'industrie, et tandis que l'industrie est exclue, comme roturière, du sein des compagnies savantes, la science à son tour est écartée des ateliers de l'industrie comme futile, vaine et bonne tout au plus pour les livres.

Il n'en va pas ainsi dans les pays livrés à l'industrie et organisés pour cette manière de vivre. On ne voit pas là ce triste et fatal divorce entre la science et l'art. L'art n'y est pas une routine, la science une vaine spéculation. Le savant travaille pour être utile à l'artiste ; l'artiste met à profit les découvertes du savant. L'instruction scientifique se trouve plus ou moins unie dans tous les arts aux connaissances purement techniques. L'étude n'est pas un simple passe-temps destiné à charmer les loisirs d'un peuple de dominateurs régnant en paix sur un peuple de dociles esclaves ; c'est le travail sérieux d'hommes vivant tous également des conquêtes qu'ils font sur la nature et cherchant avec ardeur à connaître ses lois pour les plier au service de l'humanité. Est-ce qu'on ne sent pas qu'une activité ainsi dirigée, des études ainsi faites, soutenues d'ailleurs par tout ce que peuvent leur donner de constance et d'énergie le désir de la fortune, l'amour de la gloire et l'universelle émulation, doivent imprimer aux travaux scientifiques une impulsion bien autrement sûre et puissante que les spéculations sans objet de dominateurs et d'oisifs livrés à la vie contemplative ? L'homme est ici évidemment sur le chemin de toutes les recherches, de toutes les découvertes, de toutes les applications utiles.

Mais reprenons. On dit que, sous l'influence de la vie industrielle, l'étude des sciences s'altère, s'abaisse et s'affaiblit. Il faut dire au contraire que plus les hommes renoncent aux moyens violents de s'enrichir, plus leur activité devient vraiment industrielle, et plus l'étude des sciences s'anime et se rectifie, s'étend, s'agrandit et s'élève.

Plus la vie devient industrielle, et plus on est conduit, avons-nous observé, à faire ressource de tous les moyens légitimes de fortune qu'elle présente. La culture des sciences est au nombre de ces moyens ; elle est un des plus honorables. Plus donc la vie devient industrielle, et plus les sciences doivent être cultivées.

Plus la vie devient industrielle, et plus tous les arts qu'elle embrasse tendent à s'exercer avec habileté ; plus par conséquent ils ont tous besoin du concours éclairé des sciences. Les sciences, dans le régime industriel, cultivées comme industrie spéciale, le sont donc encore comme auxiliaires obligées de toutes les industries.

Non seulement, dans la vie industrielle, l'étude des sciences est d'une nécessité impérieuse pour toutes les industries, et doit par conséquent devenir beaucoup plus générale et plus active ; mais elle doit encore être infiniment mieux dirigée, et elle doit être mieux dirigée par cela même qu'elle est plus nécessaire, parce qu'elle se lie d'une manière plus étroite à la pratique de tous les arts.

Qu'importe, dans les pays et dans les temps de domination, que les sciences s'épuisent en discussions vaines, qu'elles s'égarent dans de fausses voies ? Comme elles n'ont qu'une très faible part d'influence à exercer sur la vie pratique, elles peuvent errer et divaguer presque impunément. Mais il n'en saurait être ainsi dans la vie industrielle. Il faut prendre garde, en effet, qu'elles ont ici pour mission expresse de diriger les travaux, et qu'on peut être au plus haut degré servi ou compromis par elles : il leur est donc beaucoup moins permis de se tromper. Elles prétendent enseigner comment se passent les choses, comment agit la nature, comment il est possible de plier ses lois au service de l'humanité : ne devient-il pas de plus en plus essentiel, par cela même, que ces lois leur soient exactement connues ?

Et non seulement la vie industrielle exige que les sciences entrent dans des voies plus sûres, mais elle a pour effet d'en rectifier matériellement la direction, et elle produit cet heureux résultat par l'application continuelle qu'elle y fait de leurs découvertes, et par le contrôle sévère que la pratique y fait incessamment subir à la théorie.

Voyez aussi combien, à mesure que la vie devient plus industrielle, le domaine des sciences s'étend et s'affermi en réalité ! Voyez la masse d'observations justes et de découvertes heureuses qu'elles ont substituées aux innombrables erreurs que nous avait transmises le passé ! Voyez surtout à quel point se perfectionne, à mesure que s'accroît le nombre des vérités applicables, le talent si précieux des applications ! Les sciences appliquées sont une branche de sciences toute nouvelle, due particulièrement à l'influence du régime industriel, et destinée à recevoir les accroissements les plus heureux et les plus considérables. On leur reproche il est vrai de nuire aux études théoriques, à l'esprit de système et de généralisation : mais, si tel est leur effet, ce n'est certainement pas qu'elles affaiblissent en nous le goût des considérations élevées et des spéculations philosophiques : c'est qu'elles connaissent le danger de ce penchant ; c'est qu'elles savent à quelles erreurs conduit l'impatience de conclure, le désir de simplifier et de généraliser, le besoin de rattacher les faits les plus divers à une loi unique. Elles peuvent avoir pour effet de prévenir la création précipitée de certaines théories, de diminuer beaucoup le nombre des productions destinées à expliquer le monde, l'univers, les lois générales de la nature ; mais elles ne détruisent assurément pas le besoin le plus fondamental de l'esprit humain, celui où se manifestent avec le plus d'éclat sa force et tout à la fois sa faiblesse, le besoin de mettre dans ses connaissances de l'ordre, de l'ensemble et de l'unité. Il tombe au contraire sous le sens que plus elles accroissent la masse des observations particulières, et plus elles doivent faire sentir le besoin de les rattacher à un petit nombre de principes qui en soient à la fois l'explication et le lien. Elles nous rendent seulement plus circonspects dans le choix de ces principes ; elles perfectionnent ainsi, loin de l'altérer, l'esprit de système, et elles donnent plus de véritable élévation aux sciences, en même temps qu'elles impriment plus de rectitude à leur marche et qu'elles agrandissent sans cesse le champ de leurs observations.

Si la vie industrielle est favorable au progrès des arts et des sciences, elle ne l'est pas moins à celui des mœurs. Les vices reprochés aux nations industrielles, l'avidité, le faste, la personnalité, vices malheureusement inhérents à la nature humaine, et qui

travaillent plus ou moins le cœur de l'homme dans tous les états sociaux, sont loin assurément d'être particulièrement imputables à l'industrie.

On conçoit que ces vices soient surtout fomentés par certains régimes, nés de leur inspiration, et où tout semble préparé pour les exciter et les satisfaire. Il est par exemple bien naturel que l'ardeur du gain soit extrême là où l'on a livré à certaines classes le monopole de travaux ou de services excessivement lucratifs, où d'injustes faveurs permettent de réaliser en peu de temps des bénéfices énormes ; et l'on comprend aisément que ces gains immodérés de quelques-uns enflamment la cupidité de tous : que bientôt on ne se contente plus de gagner ; que chacun aspire à une fortune rapide ; que peu à peu tous les moyens de fortune finissent par paraître trop lents. Il est également naturel que là où les profits sont immodérés, les dépenses deviennent exorbitantes ; que les parvenus de l'industrie privilégiée montrent du penchant pour le faste, comme tous les parvenus ; que leur exemple soit imité, que la contagion gagne et que, de proche en proche, l'émulation du luxe se joigne à la passion désordonnée du gain. Enfin une chose très naturelle encore, c'est qu'une âpre personnalité soit le résultat de cette double tendance, et que là où l'ardeur du gain ferme le cœur à la justice, on ne soit pas très accessible aux sentiments bienveillants ; que là où l'on donne tout au faste, il ne reste plus grand chose à accorder aux sollicitations de la charité. On voit ainsi comment les vices reprochés à l'industrie, la cupidité, le faste, la sensualité, la dureté de cœur, sont précisément le résultat de tout système qui tend à accélérer démesurément, par l'emploi d'injustes moyens, le progrès de certaines fortunes.

Mais comment le régime industriel, qui ne serait en réalité que l'abandon de tous les mauvais moyens de s'enrichir, que le travail dégagé de tout impur alliage, pourrait-il être particulièrement favorable au développement de ces mauvais penchants ? Qu'y aurait-il qui fomentât particulièrement l'ardeur du gain dans un régime dont une sévère concurrence serait la loi, et où la suppression de toute injuste faveur couperait court aux accumulations trop rapides ? Comment un régime qui modérerait inévitablement les bénéfices pourrait-il être un encouragement donné aux penchants fastueux ? Comment enfin un système où tout à la fois les acquisitions seraient plus justes et les dépenses moins excessives aurait-il pour effet de nous rendre moins humains ?

Il est patent, en premier lieu, que l'effet de ce régime devrait être de tempérer cette ardeur de lucre immodérée que surexcite si violemment, dans nos systèmes corrupteurs de monopole et de protection indue, le spectacle de tant de fortunes improvisées. Ce que dit de l'Amérique M. de Sismondi n'infirmé aucunement ma remarque. Son observation qu'il n'est pas aux États-Unis un Américain qui ne se propose un progrès de fortune et un progrès rapide, que l'esprit calculateur est descendu jusque dans les enfants, qu'il soumet les propriétés territoriales à un constant agiotage, qu'il étouffe le goût des arts, des lettres, des sciences, et qu'il imprime au caractère américain une tache qu'il sera difficile d'effacer, cette observation, dis-je, si elle est fondée, s'applique à un peuple d'agioteurs plus qu'à une nation véritablement industrielle. Il est possible sans doute que des hommes industriels se laissent trop emporter par l'amour du gain ; mais ce n'est la faute, à coup sûr, ni de leur industrie, ni surtout d'un régime qui aurait réduit leur industrie à ses seules forces, et supprimé tout injuste moyen de s'enrichir. On ne comprend pas en effet comment l'abandon des moyens de fortune inspirés par l'avidité pourrait avoir pour effet de nous rendre plus avides. Il tombe sous le sens que cet honorable sacrifice devrait au contraire nous disposer au



désintéressement. Les soins donnés à l'acquisition de la fortune d'ailleurs n'excluent pas le goût des plaisirs attachés à la culture de l'intelligence : l'amour des sciences et de la poésie peut se trouver uni jusque dans les derniers rangs de la société aux soins que requiert le bien-être. « Les paysans d'Écosse, observe un écrivain anglais, ont embelli leur vie agreste de tous les charmes d'une civilisation perfectionnée. Un fermier écossais dépense la meilleure partie de son revenu modique pour que ses fils acquièrent ce qu'il estime le plus au monde, le savoir. » Ce n'est donc pas un effet de l'industrie de faire que nous ne soyons touchés que du plaisir d'accroître nos jouissances matérielles. Et d'ailleurs si dans le régime industriel, comme dans tous les modes d'existence, le premier besoin de l'homme est de se créer une fortune, il ne faut pas s'affliger de ce besoin outre mesure, surtout quand il est satisfait par d'honorables moyens ; car la fortune, et surtout la fortune bien acquise, est ce qui nous conduit le plus rapidement à souhaiter des plaisirs d'un ordre plus élevé.

D'une autre part, il n'est pas moins manifeste que le régime industriel devrait avoir pour effet de mettre un frein aux dépenses désordonnées. Les dépenses tendraient à s'y modérer, par cela même qu'on n'y verrait pas se créer exceptionnellement tant de fortunes rapides, que le gain serait moins facile à quelques-uns, qu'il serait mieux réglé pour tous, et que, nul n'ayant à espérer d'injuste appui, l'industrie de chacun serait plus réduite à ses seules forces. « L'homme, ai-je écrit ailleurs, s'instruit naturellement dans le travail à faire un emploi raisonnable de ses facultés. Comme il ne travaille que pour satisfaire ses besoins, il ne s'interdit aucune honnête jouissance ; mais comme il ne se porte au travail que par un effort vertueux, comme il n'acquiert ordinairement sa fortune qu'avec beaucoup de peine et de lenteur, il doit être porté d'une manière presque instinctive à user avec modération des biens que lui donne l'industrie. Il en est de la fortune comme de toutes les forces : on en use d'autant plus raisonnablement qu'on a été mieux préparé à s'en servir ; c'est un apprentissage à faire, et cet apprentissage ne se fait bien que lorsqu'on s'enrichit par degrés. »

Sans doute le régime industriel, en nous intéressant à modérer nos dépenses, ne détruirait pas en nous le goût d'un bien-être progressif. Mais il ne serait pas même à souhaiter, prenons-y garde, qu'il produisît un tel effet ; car il est dans la véritable vocation de l'homme de chercher à se placer de plus en plus dans une situation digne de la noblesse de sa nature ; et les nouveaux besoins qu'il se fait, le goût d'un bien-être croissant, le désir d'une situation toujours meilleure, sont les plus pressants aiguillons de son industrie. À vrai dire, les dépenses qu'il faut blâmer, ce ne sont pas tant des dépenses considérables que des dépenses hors de proportion avec les ressources dont on dispose et celles que possède la société particulière au milieu de laquelle on vit. Je ne conteste point que celles-là ne soient moralement fort blâmables ; car il n'est moralement permis ni d'excéder ses propres ressources, ni d'entraîner les autres, par son exemple, à dépenser au-delà de leurs moyens ; mais la vie industrielle, qui, en retranchant les monopoles, limiterait naturellement les profits, sans trop amortir l'utile passion du bien-être, nous apprendrait pourtant à la modérer et à la régler.

Enfin, tandis que le régime industriel tempérerait ainsi l'ardeur du gain et la passion désordonnée du luxe, il serait encore très favorable au développement des sentiments bienveillants. Qui ne sent que ce devrait être là une conséquence toute naturelle de l'abandon des mauvais moyens de s'enrichir ? Il y a dans l'esprit de justice qui nous fait renoncer à des moyens de fortune illégitimes, un sentiment d'égard pour les intérêts d'autrui, qui est déjà un commencement de générosité : nous deviendrions naturellement plus humains en devenant plus justes. La vie industrielle d'ailleurs nous

rendrait plus compatissants et plus charitables par cela seul qu'elle nous inspirerait des goûts de dépense plus modérés. Il est impossible de ne pas être frappé du progrès que font les sentiments de bienveillance, et de l'espèce de solidarité qui s'établit entre toutes les classes, à mesure que nous avançons davantage vers l'état industriel, et que l'industrie tend à devenir à la fois plus pure, plus active et plus féconde. Quels sont en réalité les peuples plus charitables que les peuples industriels ? Où la charité reçoit-elle plus d'offrandes et dispose-t-elle de plus de secours ? Voyez l'extension que prennent parmi nous les ressources de la charité à mesure que l'industrie accroît la richesse générale. Et si telles sont les largesses des nations industrielles envers les classes souffrantes à une époque où il se mêle encore tant d'injustice et de violence à leur industrie, combien ne devront-elles pas se montrer plus généreuses encore à mesure que leur industrie se dégagera de ce triste alliage, et qu'elles approcheront davantage du régime industriel ! Prenons garde d'ailleurs qu'elles auront bien moins besoin de charité à mesure qu'elles pratiqueront mieux la justice, et remarquons à quel point elles deviennent, en fait, généreuses quand elles sont justes. L'abandon fait par quelques-uns de moyens illégitimes de fortune est souvent un moyen de fortune pour beaucoup, quelquefois une source de prospérité pour tous, et l'on peut dire sans paradoxe que la justice est la plus féconde et la plus efficace des charités ; peut-être est-elle la seule salutaire.

Ainsi l'avidité, le luxe, l'égoïsme, la dureté de cœur, qu'on a tant reprochés à l'industrie, sont surtout, je le répète, des vices propres aux régimes où l'on s'enrichit par des moyens injustes ; et loin que la vie industrielle eût pour effet de surexciter ces mauvais penchants, elle les réglerait et les tempérerait sans nul doute. Elle n'affaiblirait pas en nous l'activité, l'émulation, le courage, l'esprit d'ordre et d'épargne, la passion de l'arrangement et des améliorations ; elle imprimerait au contraire à ces mobiles un surcroît de stimulation et d'énergie ; mais, en se purifiant de toute injustice, elle empêcherait que ces mobiles ne devinssent corrupteurs, que l'émulation ne dégénérât en avidité, le goût des améliorations en passion du faste, l'amour de l'ordre en avarice et en dureté, et elle conserverait à ces sentiments leur meilleur et leur plus favorable caractère.

Si telle est l'influence que la vie industrielle exercerait sur les mœurs, on va voir qu'elle n'agirait pas moins heureusement sur les relations sociales. « Partout, dit-on, dans le régime industriel, la liberté et le monopole sont en présence. » Que la liberté et le monopole soient en présence, ce n'est malheureusement que trop vrai, au moins sur bien des points encore. Mais s'il est vrai qu'ils sont en présence, est-il également vrai que ce soit dans le régime industriel ? Est-on dans le régime industriel là où l'on vit, à tant d'égards encore, sous le régime du monopole ? Ceux qui visent à s'enrichir par des monopoles, travaillent-ils à s'enrichir seulement par leur industrie ? La part de leurs profits qu'ils doivent aux monopoles dont ils jouissent, la doivent-ils aux efforts de l'industrie par eux exercée ? Industrie et monopole, en un mot, est-ce une seule et même chose ? Que signifie donc de prétendre que les hommes sont en présence dans le monde industriel ? Affirmez tant qu'il vous plaira, et vous serez sûrs d'être dans le vrai, qu'ils sont aux prises dans le monde du monopole ; mais ne dites pas qu'ils sont ainsi divisés dans le monde industriel ; car ce monde-ci est assurément fort distinct de l'autre ; et plus les hommes s'éloignent du régime du monopole, plus ils se borneront à demander la fortune aux seuls efforts de leur industrie, moins certainement ils seront divisés.

Cette proposition est naturellement évidente. Elle est d'ailleurs clairement établie par les faits. Vous avez beau dire que les diverses classes de travailleurs ont des inté-

rêts nécessairement contraires, que, pour se désunir, elles n'ont qu'à se regarder : c'était vrai sous le régime du privilège ; c'est vrai, sur les divers points où ce régime a prévalu ou est parvenu à se rétablir : ce n'est plus vrai sur les points où il a été aboli, et où désormais l'industrie agit seule, dégagée d'entraves comme de tout injuste appui. J'ai fait assez voir ailleurs à quel point toutes les classes étaient divisées sous le règne des privilèges. Il n'est pas difficile de connaître à quel point elles le sont encore dans les choses où ce régime a continué de prévaloir : on voit assez avec quelle vivacité se soulèvent les anciennes corporations ou compagnies privilégiées qu'on a fait revivre, à la moindre apparence de danger qui peut menacer les droits exclusifs qu'on leur a rendus ; on voit suffisamment aussi avec quelle animosité les producteurs à qui on a livré le marché national, à l'exclusion de la concurrence qu'on appelle étrangère, combattent ceux qui voudraient faire arriver la concurrence étrangère sur le marché national ; on voit assez enfin l'ardeur des agressions et des représailles auxquelles se livre, d'État à État, l'esprit de monopole et d'accaparement : dans tous les ordres de travaux et dans toutes les sphères d'action où ce détestable esprit s'est maintenu, ce sont toujours les anciennes hostilités, toujours le même état de lutte. Mais regardez un peu ce qui se passe là où cet esprit a été finalement vaincu. Que sont devenues, je vous prie, les interminables querelles des anciens corps de métiers là où il n'y a plus de corps de métiers ? Où se manifestent les vieilles et haineuses rivalités des ordres là où il n'existe plus d'ordres, et où nulle classe ne peut prétendre au monopole des fonctions élevées ? Quelles jalousies voit-on surgir encore entre les villes ou les provinces, depuis qu'entre les villes et les provinces il n'existe plus de murs de séparation, et que le marché national est devenu commun à tous les nationaux ? Ce qui divisait les provinces, les villes, les classes, les corporations, ce n'étaient donc pas les travaux auxquels elles se livraient, mais les privilèges iniques dont on les avait investies ; et si, dans ces diverses sphères d'action, on est parvenu, en supprimant les privilèges, à faire tomber l'hostilité, à pacifier les relations, à rendre possible la vie commune, pourquoi, en étendant à d'autres points la même mesure, n'obtiendrait-on pas des effets pareils ? Il n'y a aucune raison de supposer que cette réforme, si heureusement accomplie sur les points qui viennent d'être énumérés, ne serait pas applicable à des points analogues, ou y produirait des effets moins heureux. Dans les rapports de peuple à peuple, comme dans les relations intérieures de chaque État, ce n'est pas l'esprit d'industrie qui divise, c'est l'esprit de violence et d'usurpation ; ce n'est pas le désir de prospérer par son industrie, c'est la prétention d'assurer ou d'accroître ses profits par des injustices. Ici, comme dans les rivalités intérieures, l'esprit qui règne c'est toujours l'ancien esprit exclusif des corporations privilégiées : seulement c'est cet esprit agissant sur un plan plus vaste, et divisant le monde et brouillant les affaires plus en grand. Or, de même qu'en brisant, dans l'intérieur de chaque pays, le lien d'iniquité qui tenait les membres des diverses corporations unis contre les corporations rivales, on a fait cesser les luttes misérables qui les divisaient, de même, en supprimant, d'État à État, les monopoles qui tiennent les diverses industries nationales liguées contre les industries pareilles du dehors, on mettrait infailliblement un terme aux rivalités haineuses qui les divisaient. À quelque point de vue qu'on se place, en effet, on voit que ces discordes sont toujours produites par les mêmes causes, c'est-à-dire par l'esprit d'exaction et de monopole, et non par l'esprit d'industrie. Sitôt que l'industrie agit seule, et partout où elle agit seule, la paix s'établit naturellement dans les relations.

On ne pourrait, avec quelque apparence de raison, accuser l'industrie de diviser les hommes, qu'autant que l'esprit d'accaparement qui les anime devrait être considéré comme une loi naturelle et nécessaire de son développement. Mais, encore bien que toutes les professions, tant dans l'intérieur de chaque pays que dans les relations de peuple à peuple, aient plus ou moins commencé par manifester ce mauvais esprit, on ne saurait raisonnablement prétendre que les mesures de restriction qu'il leur a inspirées aient été prises dans l'intérêt de l'industrie : cet intérêt a été le prétexte ; mais une avidité naïve et grossière, une cupidité inique et sordide, ont été le mobile réel ; et, à moins d'admettre qu'en abolissant les corporations on a fait tort à l'industrie, on a arrêté sa croissance, il n'est évidemment pas possible de dire que le monopole est dans sa nature et constitue la loi de son développement. Or, qui oserait soutenir qu'en détruisant les corporations on a nuï aux arts qu'elles avaient accaparés, que l'intérêt de ces arts voulait qu'on les retînt sous le joug du monopole ? Et si le monopole n'est pas la loi de l'industrie dans l'intérieur de chaque pays, comment serait-il sa loi dans les relations de peuple à peuple, et sous quel point de vue est-il vrai de dire qu'elle est entre les hommes une cause de division ?

Encore une fois, ce n'est pas l'industrie qui divise, c'est l'esprit d'exclusion et d'accaparement. Il est impossible de ne pas voir à quel point les relations deviennent plus paisibles et plus faciles à mesure que cet esprit est mieux contenu, et que toutes les professions, depuis les plus infimes jusqu'aux plus élevées, sont graduellement contraintes à se dégager de ce que le passé y avait mêlé de pouvoirs abusifs.

Il est vrai qu'à mesure qu'elles perdent ces pouvoirs injustes, tous les travaux acquièrent plus de liberté, et tombent davantage sous la loi de la concurrence. Mais quelle est l'influence de cette loi sur les relations ?

Je sais qu'on l'a souvent accusée d'être un principe de discorde. C'est à la concurrence, a-t-on dit, qu'il faut attribuer la rivalité des professions dans chaque pays et entre tous les pays, les coalitions qu'elles forment, et la guerre qu'elles se livrent. Véritablement, c'est là se moquer ; car où est, je vous prie, le lien de ces ligueurs, si ce n'est dans les lois immorales qui les autorisent, et dans l'injuste appui qui leur est accordé ? Qui ne voit que si elles se forment c'est précisément pour étouffer la concurrence ; que si elles existent, c'est uniquement parce que la concurrence n'a pas été respectée ? Respectez la concurrence, ne consentez pas à consacrer par un lien légal les prétentions exclusives et iniques, et les luttes cesseront tout naturellement.

La concurrence, une loyale et réelle concurrence, ne saurait être pour personne l'objet d'une plainte légitime, et ne peut jamais, par conséquent, devenir une juste cause de division. Il n'est pas vrai qu'on soit en état d'hostilité parce qu'on est en état de concurrence. Il n'y a dans la concurrence ni oppresseur ni opprimé. Celui qui exerce une autre industrie que moi ne me trouble point ; au contraire, son travail encourage le mien, car il m'offre la perspective d'un moyen d'échange, et la possibilité de satisfaire deux ordres de besoins en ne créant qu'une seule sorte de produits. Celui qui exerce la même industrie que moi ne se constitue pas mon ennemi parce qu'il devient mon émule. Il est dans son droit, ou je n'y suis pas ; car il ne fait que ce que je fais, et ce qui est licite pour moi ne peut pas être illicite pour lui. Je ne saurais d'ailleurs prétendre avec vérité qu'il me fait obstacle : je puis me donner carrière aussi bien que lui ; il y a même à dire que sa concurrence, loin de m'empêcher d'agir, me stimule à mieux faire ; et si j'ai moins de succès que lui, je puis bien m'affliger de mon incapacité, mais non me plaindre assurément de son injustice : il n'y a réellement ni oppresseur ni opprimé entre nous.

À la vérité, je pourrais, jusqu'à un certain point, reprocher au concurrent qui vient s'établir à côté de moi d'aller sur mes brisées, d'imiter une industrie dont j'ai donné l'exemple, de profiter des débouchés que j'ai ouverts à cette industrie, et de la faveur publique que je lui ai plus ou moins conciliée. Mais si c'est moi qui ai débuté, c'est moi aussi qui suis le plus anciennement établi, le plus connu, le plus accrédité, le plus en possession de la confiance, et je trouve dans le fait de cette possession des avantages exactement proportionnés aux droits que la priorité me donne ; de sorte qu'en réalité nos situations sont ce qu'elles doivent être, et que nul de nous n'a de juste plainte à former.

De deux choses l'une d'ailleurs : ou celui qui vient me faire concurrence a plus d'habileté que moi, ou il en a moins ; s'il est moins habile, il n'aura pas assez de succès pour que sa concurrence ait le pouvoir de beaucoup me nuire ; et s'il se montre plus habile, au contraire, quel droit aurais-je de me formaliser ? N'est-ce pas à lui, par cela seul qu'il sert mieux le public, que doit aller naturellement la faveur publique ? Mon devoir, si je voulais éloigner la concurrence, était de donner assez de soin à mes travaux pour que personne ne pût avoir la pensée de me supplanter.

Mais que pourront vos soins les plus assidus et vos efforts les mieux dirigés, objecte-t-on, contre le procédé de rivaux qui, pour vous nuire et finir par rester seuls maîtres de la place, consentiront à offrir leur marchandise ou leurs services au-dessous du cours ? Je réponds que cette sorte d'immoralité est trop chère et trop périlleuse pour pouvoir être fréquemment tentée, et l'expérience, en effet, ne prouve pas qu'elle devienne jamais bien commune. Elle ne peut guère avoir lieu que dans les cas rares où une industrie se trouve concentrée dans les mains de personnes assez peu nombreuses pour pouvoir aisément se concerter, et assez puissantes pour que la lutte avec elles ne puisse être longtemps soutenue. J'observe d'ailleurs que ces sortes de ligues, là où elles ont lieu, sortent des bornes d'une légitime concurrence, et appellent la juste répression des tribunaux.

On dit encore que, sans ligues coupables, et par le seul fait de l'avantage de leur position, de la puissance de leurs facultés, de l'accumulation et de l'abondance de leurs capitaux, certains concurrents sont dans une situation telle qu'il est presque impossible de lutter avec eux. Il est vrai que, par la nature même des choses, il doit exister une extrême diversité dans les situations. Mais, outre que je ne puis raisonnablement me plaindre de l'avantage que mes rivaux doivent à leurs facultés naturelles ou légitimement acquises, il n'est pas vrai, en général, que leurs avantages me mettent dans l'impuissance de me soutenir ; leurs succès, à beaucoup d'égards, me serviront loin de me nuire ; nous avancerons sans doute d'un pas inégal, mais il y aura une progression commune, et proportionnée, en tenant compte de la diversité des situations, à l'intelligence et à l'énergie des efforts que chacun de nous fera dans la sienne.

On observe enfin qu'un inévitable effet du régime sévère de la concurrence, de la pression qu'il exerce sur les concurrents est de les exciter tous à se placer dans une situation exceptionnelle, qui leur permette de s'enrichir avec moins d'efforts, et, par suite, de nous faire retomber dans la série de violences et de représailles que le monopole engendre et que le régime de la concurrence avait pour objet de faire cesser. Mais qu'importe que nous soyons tentés de sortir de ce régime tant qu'en effet il est respecté ? Et si nous en sortons, comment pourrions-nous lui reprocher des maux qui n'arrivent qu'alors précisément que nous commençons à nous en écarter ? Dire que, pour échapper aux conséquences d'un état juste et pacifique, nous sommes ten-

tés de recourir à des procédés violents, ce n'est assurément pas dire que cet état tend naturellement à nous diviser.

Et combien, en effet, ne s'en faut-il pas qu'il nous divise ! Il ne faut qu'ouvrir les yeux pour voir à quel point il tend, au contraire, partout où il est fermement établi, à pacifier les relations. Il y a parmi nous des travaux en assez grand nombre qui lui sont à peu près abandonnés, où la liberté est presque entière, où des milliers d'établissements du même genre peuvent se former spontanément, et il ne semble pas que le pouvoir, qui n'a plus à se montrer parmi ces entreprises rivales que pour réprimer au besoin leurs conflits, ait à se donner pour cela beaucoup de peine. Il se peut bien que certaines cupidités ne trouvent pas suffisante la part qu'elles ont su se faire dans ce concours, et que dans leur dépit elles le qualifient d'anarchique ; mais on conviendra que cette anarchie, qu'on veut bien tenir généralement pour féconde, est aussi passablement paisible, et ceux qui la signalent avec le plus d'aigreur comme une cause de trouble auraient sûrement grand-peine à dire où est le trouble qu'elle cause. Il y a dans les mêmes pays, dans les mêmes villes, dans les mêmes quartiers, dans les mêmes rues, et souvent dans le même emplacement, assez d'hommes qui exercent la même profession, et l'on ne voit pas qu'aucun d'eux soit tenté de chercher querelle aux autres parce qu'ils se donnent la licence de faire la même chose que lui. Loin que cette commune liberté trouble l'ordre, elle est le principe même de la paix, et la paix s'établit d'une manière d'autant plus ferme que les pouvoirs publics, au milieu de ce concours de tous les travaux, savent mieux s'abstenir d'en accaparer aucun ou de permettre qu'on en accapare, et se borner à bien faire le leur, c'est-à-dire à maintenir parmi tous une police exacte, et, comme je l'ai dit, à faire régner, au sein de la plus grande liberté possible, la plus grande somme possible de sécurité. Il n'y a dans ces principes, tenons-le pour certain, ni *illusion*, ni *fable*, ni *mensonge*.

Et remarquez que cette concurrence n'est pas un principe de paix seulement entre les individus, mais aussi entre les associations, entre les partis, entre les peuples, et qu'à quelque hauteur qu'on se place pour la considérer, on la voit agir de la même manière. C'est encore une observation qu'il est aisé de confirmer par les faits. Si sous le régime de la concurrence, il n'y a plus de corporations privilégiées, il y a des associations libres ; le nombre n'en est pas limité ; il peut s'en établir pour toute sorte d'entreprises ; il en existe quelquefois de fort nombreuses, dans un espace très circonscrit, et pour un seul genre de travaux : voit-on qu'elles soient en état d'hostilité parce qu'elles sont en état de concurrence ? La concurrence, là où elle est régulièrement et solidement établie, n'est pas un état d'hostilité même entre les partis politiques, entre les partis les plus animés à la poursuite du pouvoir : c'est un fait aisé à observer dans les pays anciennement libres, là où il n'est permis à personne et où personne n'oserait concevoir la pensée de mettre la force à la place du droit, où une concurrence régulière et parlementaire est la loi commune de tous les partis. Enfin, quoiqu'elle n'existe encore, de peuple à peuple, que sur un bien petit nombre de points, il y en a pourtant assez d'exemples pour qu'on puisse apercevoir déjà à quel point elle est propre à unir les nations. Il n'existe pas, si je ne me trompe, de lignes de douane entre les divers États de la confédération suisse : la lutte commerciale entre les divers cantons est-elle pour cela bien envenimée ? Il n'y en a pas eu, vingt-cinq ans durant, entre la France et la Belgique ; il n'y en a jamais eu entre les États de l'Union américaine ; il n'y en a plus entre les États de l'Allemagne qu'embrasse l'union commerciale désignée par le nom de Zollverein : peut-on dire que sur ces divers points l'absence de barrières et la concurrence qui s'en est suivie ont été ou menacent de

devenir une cause de collision ? N'est-il pas certain, au contraire, que les rivalités de commerce ont cessé partout où sont tombés les murs de séparation, partout où la concurrence s'est établie ?

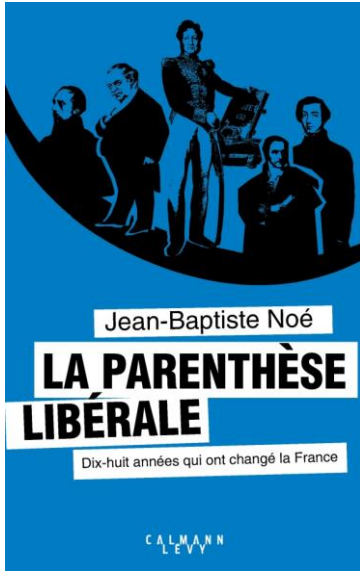
En réalité, la concurrence, cet élément de discorde prétendu, est le lien véritable, le nœud fondamental de la société. Intérieurement et extérieurement les populations ne tendront fortement à s'unir qu'à mesure que les prétentions exclusives qu'elles élèvent et les monopoles qui les séparent cesseront de les diviser, à mesure qu'elles pourront se mêler davantage, à mesure que le concours entre elles deviendra plus général et plus animé, à mesure que ce concours leur permettra d'acquérir plus d'industries, d'idées, d'affections, d'habitudes communes ; et, s'il est vrai, comme on l'affirme, et comme tant d'indices le manifestent, qu'elles tendent à l'unité, une chose plus certaine encore c'est qu'elles ne sauraient arriver à l'unité que par la liberté, et que c'est par là en effet qu'elles y arrivent.

Cette vérité, dont tant de faits déjà rendent témoignage, deviendra de plus en plus évidente à mesure que la concurrence acquerra plus de réalité et plus d'universalité. Les nations, formées intérieurement, et par l'effet d'une longue élaboration, d'éléments plus homogènes, deviendront en même temps entre elles infiniment moins opposées. N'ayant plus mutuellement les mêmes motifs de se craindre, ne tendant plus autant à s'isoler, elles ne graviteront plus aussi fortement vers leurs centres et ne se repousseront plus aussi violemment par leurs extrémités. Leurs frontières cesseront de se hérissier de forteresses ; elles ne seront plus bordées d'une double ou triple ligne de douaniers et de soldats. Des intérêts permanents continueront à tenir unis les membres d'une même agrégation, la communauté politique et civile, celle du langage, une plus grande conformité de mœurs, l'influence de villes capitales d'où l'on aura contracté, de temps immémorial, l'habitude de tirer ses idées, ses lois, ses modes, ses usages ; mais ces intérêts continueront à distinguer les agrégations sans qu'il reste entre elles d'inimitiés. Il arrivera dans chaque pays que les habitants les plus rapprochés des frontières auront plus de communications avec des étrangers voisins qu'avec des compatriotes éloignés. Il s'opérera d'ailleurs une fusion continue des habitants de chaque pays avec ceux des autres. Chacun portera ses capitaux et son activité là où il apercevra plus de moyens de les faire fructifier. Par là, les mêmes arts seront cultivés avec un succès à peu près égal partout où ils pourront l'être ; les mêmes idées circuleront dans tous les pays ; les vieilles mœurs nationales, ces mœurs étroites et mesquines que la barbarie avait décorées du nom de patriotisme, iront s'effaçant de plus en plus ; les langues elles-mêmes se rapprocheront, s'emprunteront leurs vocabulaires, et finiront à la longue par se fondre dans quelque idiome commun à tous les peuples cultivés ; l'uniformité de costume s'établira dans tous les climats en dépit des indications de la nature ; les mêmes besoins, une civilisation semblable se développeront partout. Dans le même temps, une multitude de localités, acquérant plus d'importance, cesseront de sentir le besoin de rester aussi étroitement unies à leurs capitales ; elles deviendront à leur tour des chefs-lieux ; les centres d'activité iront se multipliant sans cesse, et finalement les plus vastes contrées finiront par ne représenter en quelque façon qu'un seul peuple, composé d'un nombre infini d'agrégations uniformes, agrégations entre lesquelles s'établiront, sans confusion et sans violence, les relations les plus compliquées et tout à la fois les plus faciles, les plus paisibles et les plus profitables.

On voit donc combien peu il y a de fondement dans ces plaintes banales qu'on adresse au régime industriel d'être dans les relations un ferment de discorde, dans les

mœurs une source de corruption, une cause d'abaissement pour les sciences, un principe d'affaiblissement, d'altération, d'abâtardissement pour la poésie et les beaux-arts. Non seulement, sous l'influence de ce régime on voit prendre un degré toujours plus grand d'extension, de rectitude, de puissance à tous les arts qui agissent sur le monde matériel ; mais on observe le même progrès dans ceux qui épuisent leur activité sur l'homme, et ce n'est même que parce que l'homme est beaucoup mieux cultivé, parce qu'on donne infiniment plus de soins à ses facultés de toute espèce, à son imagination et à son intelligence, à ses habitudes particulières et à ses mœurs de relation, parce qu'il a tout à la fois plus d'émotions, de mouvement, de lumières, de justice et de moralité dans l'esprit, qu'il agit sur la nature avec plus de force, et qu'il exerce mieux toute sorte d'industries. À vrai dire, les progrès de l'industrie humaine se composent de ceux que l'homme fait sous tous les rapports, et loin d'exclure des perfectionnements d'un ordre quelconque, elle les appelle également tous, et profite au même degré des uns et des autres.





Recension de : Jean-Baptiste Noé, *La parenthèse libérale. Dix-huit années qui ont changé la France*, éditions Calmann-Lévy, 2018

par Benoît Malbranque

La France, aussi frivole soit-elle, ne peut pas avoir enfanté la plus grande tradition de penseurs libéraux et n'avoir pas aussi appliqué elle-même, à un moment ou à un autre de son histoire, cet idéal de liberté, de propriété et de responsabilité individuelle. Toutefois, la question de savoir quelle période de l'histoire française peut à bon droit passer pour libérale, et *a fortiori* pour « l'âge d'or » ou « l'heure de gloire » du libéralisme, a de quoi intimider les chercheurs les plus hardis. Aussi, de même que quand David Hart et Robert Leroux intitulent

leur anthologie des écrits libéraux français du XIX<sup>e</sup> siècle *L'âge d'or du libéralisme français* le doute m'accable et ne m'abandonne pas, de même dans ce récent livre de Jean-Baptiste Noé j'attends un argumentaire solide qui me prouve que la Restauration (1830-1848) fut « l'heure de gloire » du libéralisme et constitue bien « une parenthèse libérale » dans l'histoire de France. Au demeurant, lorsque l'on se remémore les critiques acerbes et parfois violentes que Frédéric Bastiat, un contemporain, adressait aux intellectuels et aux hommes politiques de son temps, ou lorsqu'on se souvient que dans le Paris de la Restauration, Cabet, Leroux, Fourier, Proudhon et même l'émigré Karl Marx rumaient leurs paradoxes, alors on doute d'autant plus et on espère de forts arguments.

Malheureusement, ceux-ci ne viennent nulle part. L'auteur, qui n'est pas un spécialiste de l'école libérale française et qui, je crois, ne prétend pas l'être, nous propose plutôt une succession d'esquisses, qui ne peuvent intéresser que les novices. Son livre est un condensé, habile peut-être, de ce qui se dit et se lit partout, cela sans sources, sans notes de bas de page, et avec des approximations et des erreurs qui nuisent à la solidité de l'édifice.

Passé encore que sur la couverture, à la place de ce qui nous est présenté textuellement comme un portrait de Jean-Baptiste Say — lequel peut à la rigueur compter comme un auteur de la Restauration quoiqu'il soit mort en 1832 —, nous découvririons plutôt une caricature de la carcasse assez distincte de son petit-fils, Léon Say, telle que publiée dans le magazine *Vanity Fair* en 1880. L'erreur, je le reconnais, était facile à faire, car dans la famille Say on donnait volontiers à son fils un prénom qui rende hommage à un Say dont on regrettait la perte : ainsi Jean-Baptiste Say a-t-il appelé son fils *Horace*, en l'honneur de son frère disparu ; ainsi encore ici, le même

Horace Say a-t-il appelé son fils *Jean-Baptiste Léon Say*, diminué en *Léon* par commodité. — On retrouve fréquemment le même type d'erreur pour Turgot, que l'on nous donne parfois comme *Jacques Turgot*, lui qui est né *Anne-Robert-Jacques Turgot*, et qui, dans sa correspondance avec Dupont (de Nemours), donne des preuves que son prénom usuel était plutôt *Robert*. (voir *Œuvres de Turgot et documents le concernant*, éd. Institut Coppet, vol. I, p.30)

Mais revenons à ce livre, et passons outre la figure de Léon Say mise à la place de son grand-père, car cette erreur est de peu d'importance. Il est plus notoire et plus grave que l'auteur se soit permis (p. 115-116) d'écrire que « les libéraux sont unanimement contre la colonisation ». Ce propos n'est justifié à aucune période historique et la Restauration en particulier n'y échappe pas : la colonisation fut et restera longtemps un sujet de discorde pour les libéraux français. J.-B. Noé mentionne d'emblée Tocqueville : je crois avoir montré dans un précédent article (*Laissons Faire*, n°26, octobre 2018) les ambivalences de sa position sur la colonisation, et je préfère n'y pas revenir. Je prendrais un autre cas, plus frappant, et par cela même plus convaincant, car qui prouve le plus prouve le moins, et je dirais ceci : Même au sein du *Journal des économistes*, réputé pour avoir porté la voix d'un libéralisme très orthodoxe, les partisans de la colonisation cohabitaient avec ses adversaires. Ne pouvant prouver mon propos avec satisfaction en tirant des citations pêle-mêle, dans divers volumes du journal, car on pourrait dire que j'assemble à ma guise une réalité fictive de mon invention, je me contenterai du tout premier volume du *Journal des économistes*, daté de décembre 1841.

On y lit, sous la plume de Charles Dunoyer, une critique de la colonisation : l'auteur de *La liberté du travail* (1830) — un classique, d'ailleurs, que J.-B. Noé, étrangement, ne mentionne pas dans son livre, pas plus que Charles Dunoyer lui-même — explique que cette colonisation que quelques-uns se proposent est pleine d'embûches et de déceptions futures, et qu'en somme ceux-ci s'y prennent de travers. « Ce n'est pas avec les populations de pacotille nées dans les grands centres industriels qu'on ira fonder au loin de nouveaux peuples » écrit-il<sup>1</sup>.

Or un autre auteur influent, Louis Reybaud, le grand critique du socialisme, parle un tout autre langage dans ce même premier volume du *Journal des économistes*. D'après lui, « le principe des colonisations ne jouit pas encore, auprès des économistes, de toute l'estime qu'il mérite. » L'expatriation de populations européennes qui fondent de nouvelles nations est à encourager, dit-il, car il s'agit, pour citer ses mots, d'une « propagande de la civilisation contre la barbarie ». « Que de gloire ! s'exclame-t-il encore. Laisser partout son empreinte, sa langue, ses mœurs, sa nationalité, est une ambition digne d'un grand peuple, et cette tâche, que la nature semble lui avoir déléguée, ne saurait être désavouée par la science. »<sup>2</sup>

Trois ans plus tard, Gustave de Molinari, qui ne passe pas habituellement pour un socialiste de chambre, publiait une brochure sur *les Moyens d'améliorer le sort des classes laborieuses* dans laquelle il étudiait tour à tour trois moyens : la colonisation, les bourses du travail, et l'éducation professionnelle.

<sup>1</sup> *Journal des économistes*, tome 1, 1841, p.141.

<sup>2</sup> *Ibid*, p.193-195.

Sur la base de ces faits, que l'on pourrait multiplier à l'infini, il est pour le moins présomptueux d'affirmer que « les libéraux sont unanimement contre la colonisation ». Avec le recul, la colonisation peut nous inspirer de la honte et nous avons toutes les raisons de considérer en conscience que seuls ses adversaires s'étaient fait une idée juste de la liberté : mais ces sentiments n'excusent pas que l'on simplifie, que l'on travestisse l'histoire.

Il y a malheureusement trop de ces approximations, de ces erreurs, dans le livre de Jean-Baptiste Noé. Tout porte à croire qu'il fut écrit trop précipitamment, pour répondre à l'actualité Macron en fournissant l'exemple de ce Louis-Philippe qui, lit-on dès la 4<sup>ème</sup> de couverture, « réalisa le dépassement des clivages politiques pour gouverner au centre et moderniser le pays en impulsant du mouvement tout en préservant la stabilité. » L'ambition de l'auteur est respectable, à la rigueur, car tout l'est, et si ses convictions le rendent même sympathique, au fond, je ne peux qu'espérer que son livre attirera ceux qui le liront vers une défense systématique de la liberté et que l'auteur lui-même approfondira son sujet car il est très digne de l'être. Quant à moi, j'ai dit ce que j'avais à dire, et je peux finir ma critique par les mots que le fameux exilé parisien dont il a été fait mention plus tôt emprunta un jour pour terminer l'une des siennes : *Dixi et salvavi animam meam* (J'ai parlé et j'ai sauvé mon âme).

